

- 2 **Brèves**
- 3 **Hyperloop ou hyperlouche ?**
- 4 **DOSSIER**
Loup, y-es tu ?
 Comment se préparer à l'éventuel retour du loup sur la Montagne limousine ?
 Une invitation à "penser comme un loup"
- 5 **Quand le loup pointe son museau, le petit chaperon rouge a tout intérêt à se préparer**
- 6 **Que sait-on de la présence du loup en Limousin ?**
 Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin est sans doute l'association de spécialistes la mieux placée pour répondre à cette question. Son conseil d'administration collégial a rassemblé pour IPNS l'essentiel des éléments qui nous permettent d'en savoir plus, au-delà des clichés et des rumeurs, sur *Canis Lupus*.
- 7
- 8 **Projet d'usine à pellets de Viam :**
- 9 **Le Parc naturel régional sur la sellette**
- 10 **Ce n'est pas avec une usine qu'on fait venir des nouveaux habitants
 Peut-on parler de CIBV sereinement ?
 Fin du projet de stockage de déchets radioactifs au coeur du PNR
 Millevaches**
- 11 **Débat : Ras-le-tag !**
- 12 **Interview de Marianne Lanavère, directrice du centre international et de
 paysage de Vassivière**
- 13 **La Métive, lieu international de résidence de création artistique**
- 14 **Chronique : Migrants
 Alain Rousset : *demolition man*...**
- 15 **Chronique : Abécédaire du cyclisme limousin**
 E comme échappée.
- 16 **Arthur Young en Limousin - 1787**
 Récit de voyageur (suite)
La vigne dans l'ancienne Montagne Limousine



Le Duce Régis a atteint le point Godwin

On appelle "point Godwin" le moment où – dans une discussion, un article, un discours – on en arrive inévitablement à évoquer la seconde guerre mondiale. Régis Parayre, président de la Libre Pensée 23, a réagi dans "son" bulletin à notre article du n° 61, intitulé "Du riffi chez les libres-penseurs". Ce court article (non signé) révèle un auteur horrifié. Et pourquoi donc ? Eh bien, le point Godwin est atteint dès le titre : "bruits de bottes", rien que ça. Vous aurez compris que ce sont les bottes fascistes, c'est subliminal. Le plumitif de service, c'est comme ça qu'il qualifie J.F. Pressicaud et M. Patinaud, les renvoie à la "collaboration" et au "flicage" ("basse police", dit-il) à cause de leurs vilains sous-entendus sur les Francs Maçons et les trotskystes lambertistes. Mais rien sur la suite de l'article, qui est pourtant l'essentiel ! Eh bien nous ne demandons pas leur interdiction, nous voulons juste pouvoir dire et écrire ce qu'on en pense, librement. Eh bien non, Régis, le "fasciste", c'est toi (manipulation de la cérémonie du 11 novembre à Gentioux), le "collabo", c'est toi également (collusion avec les autorités municipales et gendarmesques), le "flic" c'est bien toi (service d'ordre LP du 11.11.2015) ... A ce sujet, nos lecteurs pourront lire un article très bien argumenté dans le dernier "Creuse Citron".

Mais alors, mon bon Régis, les anars creusois seraient aussi des flics-fascistes-collabos ?

Ah oui : Duce, du latin "dux" (= duc), celui qui conduit, le guide. Aucune référence à l'autre, très connu, c'est juste mon point Godwin à moi, mais c'est subliminal.

Conclusion : c'est bien ce que nous disions, la liberté de penser et de s'exprimer, c'est pour Régis "seulement". A titre anecdotique, les articles ici évoqués nous ont été signalés par des ... libres-penseurs, dont l'un signe son message : "pauvre libre pensée". Alors, riffi ?

Viens voir un peu, le plumitif de service !



Sortie du 5ème numéro de La Cardère

Cette revue naturaliste du Limousin a choisi de nous présenter la corneille noire, un de nos oiseaux les plus communs et encore trop mal connu. Corvidé dont l'intelligence n'est plus à prouver, nous vous invitons une nouvelle fois à rassasier votre curiosité ! Dans cette nouvelle monographie, on trouvera tous les détails sur la vie, le comportement, l'habitat ou encore le régime alimentaire de cet oiseau, à travers de nombreux articles sur l'espèce et la grande famille des corvidés, ainsi que dessins, photos, littérature, et, un entretien avec un grand spécialiste de l'espèce. L'association vous donnera également de ses nouvelles, avec la présentation de son nouveau film... Et l'actualité nature sera abordée dans un article surprise qui suscitera sans nul doute quelques réactions !

On peut retrouver ce numéro dans les dépôts-ventes habituels (possibilité de le commander par courrier) : Carmen Munoz Pastor et Vincent Primault, Association Carduelis, Le Fresse 23130 Peyrat-la-Nonière : Tel 05 55 61 08 31 / carduelis@laposte.net [envoyer un chèque de 4,90 € (3,50 € + 1,40 € de frais de port)]

Les 4 premiers numéros sont toujours disponibles.

Nombreuses photos :

<http://www.oiseaux-birds.com/fiche-corneille-noire.html>



Je kiffe que dalle,
jactez-vous hype ou branché ?
Depuis des années on nous soûle de mots
abscons cachant la médiocrité généralisée.
De l'économie sociale et solidaire qui mêle
tout et son contraire, au développement
durable qui nous conduit droit dans le mur.
De plus nous sommes entrés dans la
génération des "du coup", du coup par ci, du
coup par là deux mots qui ne veulent rien dire
sauf si c'est suivi de "dans ta gueule" !
Du coup ça devient insupportable !
Mais il y a pire à entendre comme "au jour
d'aujourd'hui", expression moche autant que
"non mais LOL, quoi" ou il me provoque grave !
Dans le style des expressions idiotes
entendues maintes fois : "applaudir des deux
mains", "double alternative", "but final",
"futur projet", "collaborer ensemble", etc. de
quoi meubler allégrement la langue
de bois de nos élus.
Mais le pompon de la bêtise revient à
l'éducation nationale. Quelques exemples
fleuris : demain l'élève n'apprendra plus à
écrire mais à "maîtriser le geste
graphomoteur et automatiser
progressivement le tracé normé des lettres".
Il n'y aura plus de dictée mais une "vigilance
orthographique".
Quand un élève aura un problème on tentera
une "remédiation".
Attention, on s'accroche : courir c'est "créer
de la vitesse", nager en piscine c'est "se
déplacer dans un milieu aquatique profond
standardisé et traverser l'eau en équilibre
horizontal par immersion prolongée de la
tête" et le badminton est une "activité duelle
médiée par un volant".
Ça devient d'une stupidité sans nom et c'est
tenter nous faire croire que nous sommes
une civilisation évoluée !

Qu'est ce que vous voulez, on est passé d'un président
normal qui n'a rien fait à un président para normal
psychopathe qui va nous rincer... en parlant de rincer,
on s'en jette un ?

m.bernard

Vous pouvez effectuer le règlement de votre abonnement en ligne en utilisant le compte **helloasso** mis à votre disposition sur notre site. Nous avons changé d'organisme de paiement en ligne, plus proche de nos valeurs. HelloAsso est la première plateforme de financement participatif dédiée aux associations et a été créée afin d'offrir à toutes les organisations la possibilité de se financer grâce au numérique via une solution complète, simple et gratuite.

<https://www.helloasso.com>

Paiement sécurisé.



L'abonnement est la meilleure solution pour soutenir IPNS et être sûr de bien recevoir tous les numéros !

IPNS ne vit que par ses lecteurs et compte donc sur eux ! Votre abonnement est indispensable à l'existence du journal !

Tous les anciens numéros sont consultables sur notre site : <http://journal-ipns.org>

Vous pouvez contacter IPNS en écrivant à l'adresse courriel suivante : contact@journal-ipns.org

et nous suivre sur Facebook : <https://www.facebook.com/journal.ipns/>



IPNS

Trimestriel édité par l'association IPNS
Clin d'oeil à "Imprimé Par Nos Soins"
que connaissent bien les associations,
notre titre décline différemment ses
initiales dans chaque numéro. Directeur de publication :
Michel Lulek - 23340 Faux la Montagne.

Mise en page graphique, illustrations : Michel Bernard et
Philippe Gady.

Imprimerie : Rivet Presse Edition -
Limoges, labellisée Imprim'vert.
Commission paritaire : 1022 G 81 797 -
ISSN : 1635-0278.

<http://journal-ipns.org>



IPNS - Je m'abonne !

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 1 an (4 numéros), ordinaire 14 € , de soutien 20 € ou +

Abonnement pour 2 ans (8 numéros), ordinaire 28 € , de soutien 40 € ou +

Bon à retourner à : IPNS - 23340 - Faux la Montagne

Hyperloop ou Hyperlouche ?

Dans la série “Rions un peu avec l'aménagement du territoire” inaugurée par Aude Chopplet dans le dernier IPNS, j'aimerais apporter ma contribution. Comme elle, c'est un article de *La Montagne*, du 15 janvier 2018, qui m'a laissé rêveur : “Un centre d'essai pour l'hyperloop à Limoges ?”. Habitué des pétitions pour le maintien de la gare SNCF de la Souterraine ou du guichet d'Aubusson, je passais d'un coup dans un monde futuriste. Précisément dans le monde de l'Hyperloop, ou train du futur, pour lequel la société franco-canadienne Transpod était à la recherche d'un terrain autour de Limoges pour y créer son centre d'essais.

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, l'hyperloop est “une capsule mue par un moteur électromagnétique qui circule à plus de 1 000 km/h dans des tubes sous vide fixés sur des pylônes en béton”. C'est pour installer ces pylônes sur une ligne expérimentale de 3 kilomètres (1) que les promoteurs du projet cherchaient des partenaires et des financements. Rapidement, ils ont trouvé des oreilles bien intentionnées chez des décideurs politiques et économiques limougeaux de premier plan. Ce n'était qu'un début, puisque d'autres rendez-vous étaient pris, en janvier et février avec les présidents Rousset et Macron. Dans la foulée, l'association Hyperloop Limoges déposait ses statuts et la visite d'une ancienne voie ferrée était organisée dans le secteur de Châteauponsac. Quelques jours plus tard, un autre article de *La Montagne* rapportait que le premier site visité pouvait convenir à Transpod. Que voilà une affaire rondement menée ! Dommage que personne n'ait pensé à proposer l'ancien site d'essai de l'aérotrain Bertin : celui que les voyageurs du POLT longent sur une vingtaine de kilomètres au nord d'Orléans. Totems de béton toujours aussi inutiles et indestructibles après plus de 50 ans !

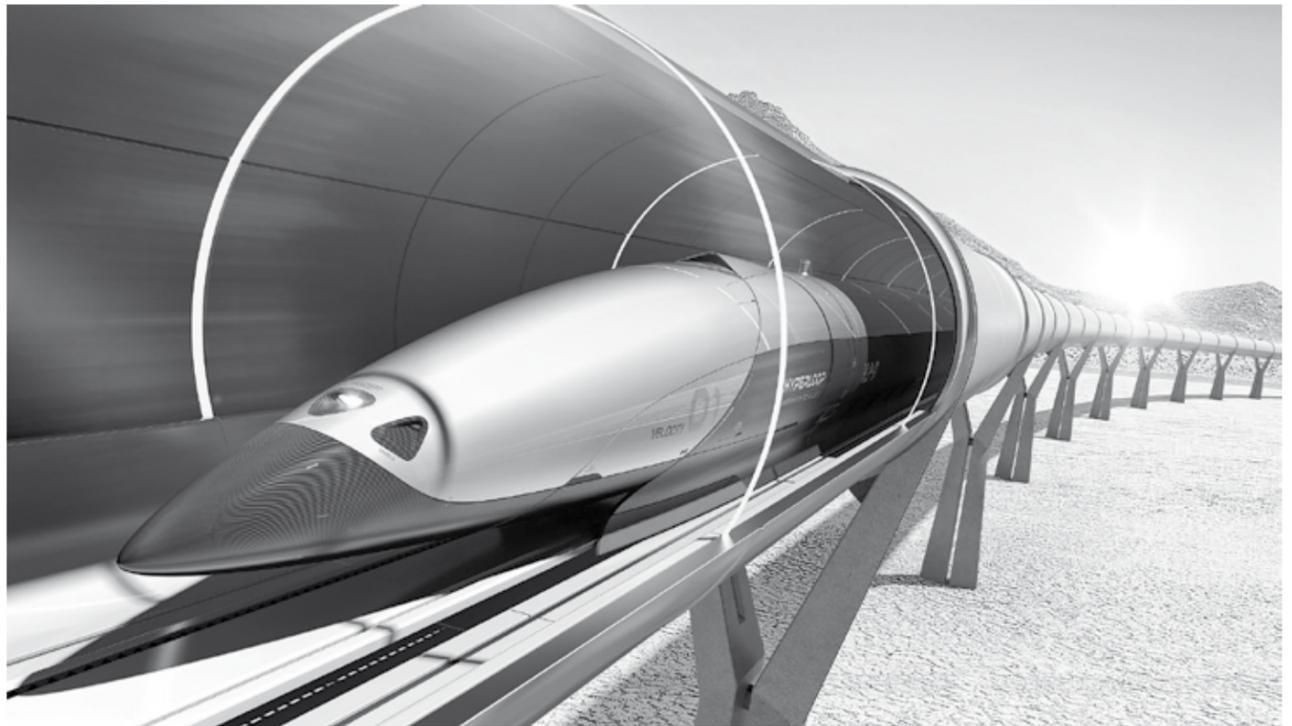
Signal fort

“Mettre Limoges au centre du monde et à une demi-heure de Paris”, voilà le pari proposé par les dirigeants de Transpod à nos édiles. C'est sûr qu'à ce train-là “fini l'image d'immobilisme qui colle à la peau de Limoges”. Sublimée la perte de la LGV et ses modestes 300 km/h, on entrerait d'un coup dans l'hypermobilité. C'est Alexis Monge, Président de l'ALIPTIC (Association limousine des professionnels des technologies de l'information) qui ringardise la LGV “technologie vieille, voire très vieille”. À ce point de leur article, les journalistes de *La Montagne*

commencent à se poser des questions : Pourquoi Limoges et pas Orléans ? Ou bien le Canada et ses grands espaces ? Pourquoi des promoteurs aussi pressés (décision sur le projet de site impérativement avant l'été) et surtout “comment obtenir la subvention régionale de 10 millions € qui manquent au budget” ? Mais la confiance règne : il paraît “impossible” aux tenants du projet qu'Alain Rousset ne donne pas un signal fort (2) envers les Limousins et refuse cette subvention. Personnellement, j'y vois l'illustration d'un de ces “contrats de coopération métropolitaine” évoqués par Aude Chopplet dans son article. Des contrats, précise-t-elle, assortis de 150 millions € dont les métropoles régionales peuvent disposer comme bon leur semble. J'ai peur d'imaginer une séance de nuit à l'assemblée régionale, des conseillers fatigués, des arrangements de couloirs entre amis et pof ! 10 millions € qui se vaporisent dans l'hyperloop. On aurait joué à qu' “hyper gagne” pourrait dire la Tata du Limousin.

Califor-niaiserie

Hasard ou prémonition citoyenne, quelques jours plus tard j'écoute l'émission “Matières à penser” sur France Culture (3) qui reçoit Yves Crozet, spécialiste reconnu de l'économie des transports. Il s'y montre très sévère



sur l'hyperloop. Prenant pour exemple le projet de liaison Los Angeles - San Francisco, il le qualifie de “califor-niaiserie” (4), rappelant au passage que les ingénieurs suisses ont abandonné la même “chimère technologique” du nom de Swiss Metro après 30 ans d'essais infructueux...

Fort de ces informations et références, somme toute inquiétantes pour nos finances régionales, je les ai envoyées aux auteurs des différents articles. Je n'ai pas eu de réponse de leur part. J'ai eu plus de succès avec un conseiller régional EELV qui m'a répondu qu'il était au courant, ajoutant “que les escrocs sont prêts à profiter du désarroi de certains élus”. Retenons donc que d'autres élus sont en alerte et que les 10 millions d'euros ne sont pas encore dans

les poches de Transpod and co. Aux alentours du 1^{er} avril, j'aurais pu croire à un gag tant la ficelle était grosse. Pourtant elle attrape de gros poissons : le président du conseil départemental, Jean-Claude Leblois, le président d'agglomération de Limoges, Gérard Vandebroucke, et biens d'autres dont on peut, sur cette affaire, s'interroger sur leur sagacité à gérer l'argent public. Un réflexe d'habitant de Creuse Grand Sud, sans doute... Avouer aux journalistes: “Franchement on en a marre de prendre des baffes”, ne peut pas tenir lieu d'excuse en politique ou alors c'est prendre le risque de s'exposer, et aux escrocs de passage, et aux blaireaux citoyens.

Limoges-Paris en 25 minutes !

Sur la forme : à supposer qu'il ne s'agisse pas d'une blague de journaliste voulant piéger notables et lecteurs, je regrette de ne pas avoir eu de réponse ou de débat avec les journalistes ou les lecteurs de *La Montagne*. J'espère que ce sera mieux avec ceux d'IPNS et que la série “Rions un peu avec l'aménagement du territoire” s'enrichira de nouvelles contributions.

Sur le fond, ces temps-ci, je trouve les rédactions de *La Montagne* et *Centre France* un peu trop enclines à tenter de remplir les vides de l'hyper-ruralité avec du vent. Nou-

vel exemple dans l'édition du 13 février : “La grande vitesse, un rêve impossible ?” où la journaliste imagine des voyages en hyperloop au départ de Limoges (pourquoi pas Felletin d'ailleurs !) : 25 minutes pour Paris avec des billets à 60 €. Eureka, Limoges est désenclavée et devient la banlieue de Paris : “d'ailleurs 70 % des voyageurs font l'aller-retour dans la journée” comme de vrais banlieusards, la verdure du Limousin en prime. Yapluka ressortir le barreau LGV Limoges-Poitiers (1,5 milliard d'euros) et on aspire Bordeaux ! *La Montagne* n'arrête pas là sa machine à rêves avec un article (le 20 février 2018) sur “la première esquisse pour la piste d'essai de l'hyperloop en Haute-Vienne” avec de beaux schémas en couleurs. De quoi recruter de nouveaux adhérents pour l'association Hyperloop Limoges, dont le président Vincent Léonie annonce : “Notre travail de promotion de cette technologie va pouvoir s'accélérer”. Mieux que “dormez brave gens”, c'est “rêver braves gens” !

Du rêve au cauchemar

Si j'ai bien lu, l'hyperloop, c'est Concorde qui mettrait Paris à 2 heures de New York pour 10 000 € le billet, la démocratie en plus avec des billets à 60 € pour environ 20 000 voyageurs par jour à raison de 30 navettes de 20 personnes sur 18 heures dans les 2 sens. À moins que, comme Concorde qui transportait les grands de ce monde aux dépens des contribuables, l'hyperloop ne tranporte que les nombreux présidents limougeaux et

leurs “égaux”. Espérons qu'ils auront mis fin “à leurs querelles politiques” pour y monter tous ensemble. Pas très en ligne avec le projet de réforme Spinetta tout ça. Pour peu que “l'intérêt socio-économique ne puisse être démontré” et qu'en plus, un partenariat public-privé ait été conclu comme celui de la LGV Poitiers Bordeaux (garantie de la prise en charge des déficits pour Vinci), le rêve virerait au cauchemar. Excusez-moi, c'est le syndrome Creuse Grand Sud qui me reprend !

Jean-Luc Caillau

(1) À la vitesse d'environ 300 mètres par seconde, l'engin devra défier les lois de la physique : accélérer et décélérer sur seulement 3 000 mètres de voie ? Ça devient hyperlouche...

(2) Rapport Spinetta : “l'État doit envoyer un signal clair en ne consacrant plus aucun crédit aux lignes dont l'intérêt socio-économique n'est pas démontré.”

(3) France Culture le 24/01/2018. À réécouter ici : <http://bit.ly/2BUB6fY>

(4) Projet d'Elon Musk, grand magicien de la high tech.



Aérotrain de Pierre Bertin - 1968 - Entre Saran et Ruan, longueur 18 km



L'homme qui a (peut-être) vu le loup

C'est un loup... c'est un loup...

C'est dingue, je suis sûr que c'était un loup parce que, tout simplement, ça ne pouvait pas être autre chose.

Je suis sur un chemin forestier, parti de Pigerolles pour rejoindre Pallier. Je coupe souvent à travers bois, en suivant mon chien qui décide alors de la direction que devra prendre la promenade. Ça m'arrange, car j'aime me perdre à l'occasion.

La pente avait été raide et couverte de fougères; je retombais sur un chemin de crête que je connaissais bien. Au-delà, je comptais redescendre vers le Taurion.

Une parcelle de coupe rase en pleine régénération printanière longeait le "mur" sombre d'une autre parcelle de douglas; le soleil, généreux, accentuait le contraste; c'est alors que j'ai été surpris par un "truc" qui a déboulé vers moi, à vingt mètres, tout au plus, a pilé et est reparti comme une flèche dans le sens opposé, sans le moindre bruit.

Véritablement, je n'avais eu que le temps de voir un dos, gris sombre, et une queue touffue que je qualifierais de "caractéristique". Un loup! Parce qu'effectivement, ça a été ma première réaction, en plus du coup de froid que j'ai ressenti dans la poitrine. Mais un loup sur le plateau de Gentioux, il est évident que ce ne pouvait être le cas.

Ce n'était pas un renard, trop gros, ni un chevreuil, pas avec une queue pareille; peut-être un chien, un chien-loup... mais alors un chien sacrément trouillard et ressemblant étonnamment à un loup. Même le mien, de chien, n'a rien vu, rien senti; peut-être les vents contraires y ont-ils été pour quelque chose. Je cherchais à me raisonner contre cette intime conviction; en attendant, je me suis bien gardé d'en faire état à quiconque (je veux bien être pris pour un couillon, mais pas pour un mythomane) jusqu'à ce que j'entende parler, par deux fois, d'un loup ayant été vu près du camp de la Courtine une semaine auparavant.

Trois, quatre ans après, j'ai toujours cette image en moi, et le sentiment fantastique, durant une fraction d'espace/temps, d'avoir "vu le loup".

Dessin et texte
Philippe Gady

Loup, y-es tu ?

A lors que cela fait plus de 80 ans que le loup a disparu du Limousin, voilà qu'on nous annonce son retour. Il aurait même déjà été vu sur le plateau... Sur la carte de 2015 établie par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (voir page 6) sa présence est en tout cas "suspectée" en Corrèze et en Creuse. En Dordogne et dans le Puy-de-Dôme, sa présence est attestée, au moins de manière sporadique. Alors, qu'en est-il de sa présence (possible, probable) en Limousin? Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin qui développe depuis plus de 20 ans des actions autour de l'étude, la préservation et la diffusion des connaissances sur les mammifères, reptiles et amphibiens du territoire répond pour nous à cette question (pages 6 et 7).

Si l'on regarde comment ce "retour" du loup dans les Alpes, et depuis 5 à 6 ans dans les Cévennes (voir page 5), est source de conflits et de clivages, il serait sans doute judicieux d'anticiper cet événement et de s'y préparer. C'est ce que propose l'association Quartier rouge qui nous présente page 5 l'action originale qu'elle a entamée avec un groupe d'habitants et un artiste, Boris Nordmann, qui nous invite à... "penser comme un loup".

À propos de loups

On avait parlé du retour du loup – qu'au fond de moi je n'avais jamais cru complètement disparu –, on allait le revoir au coin du bois non pas au milieu du parc. On entendrait les bergères crier "Au loup!" en frappant leurs sabots l'un contre l'autre. Les bergères? Quelles bergères? Les sabots? Quels sabots? Les violoneux et les chabretaires retour de bal le tiendraient en respect de leur musique, les tailleurs retour de pratique en faisant cliqueter leurs ciseaux. Quels violoneux? Quels chabretaires? Quels tailleurs? N'importe, le loup était de retour. Et je dois dire que ça me faisait plutôt l'âme contente. Contrariant la loi de l'irréversibilité du temps et la course effrénée vers les lendemains ripolinés, j'avais rêvé d'assister en ma vie à deux réveils: celui des loups et des volcans d'Auvergne. J'aurai au moins eu les loups. Les volcans... Réveillez-vous, volcans d'Auvergne! Ho! Vulcain, à la forge! Mais revenons à nos moutons. À nos loups... à nos moutons. Ils mangeraient de temps à autre quelque agneau écarté, quelque vieille brebis souffrant du piétin, la belle affaire! J'ai en horreur la viande de mouton et me resteraient bien toujours assez de bêtes à laine pour mes douillets besoins en pulls et en chaussettes. Et puis les loups nous débarrasseraient des tiqueux chevreuils envahissants, feraient la guerre aux néo-sangliers sédentarisés. Bref, je me réjouissais.

Soudain le hurvari de la filière bovine me tira de ma félicité. Les loups s'étaient attaqués aux vaches, en avaient tué! Des vaches! Diable! De mémoire d'homme on n'avait jamais dit qu'ils s'attaquaient aux vaches. Les vaches, pensez! Aux chevaux, oui. Je me souviens d'une couverture du *Petit Journal* (vers 1900) – journal sérieux et fiable s'il en fût! – nous montrant de façon saisissante, sur immensité de neige, une horde de loups affamés s'en prenant à une troïka, les chevaux que leur harnachement empêchait de s'en garder tant soit peu. Mais c'étaient des chevaux, des chevaux sans défense qui plus est et dans un pays sauvage, un pays de sauvages, et avant l'autre guerre! Mais chez nous, aujourd'hui, et des vaches! Allons, les vaches avec leurs cornes ont un sacré répondant. Qu'ils s'y frottent les loups, aux vaches avec leurs cornes!

Avec leurs cornes... Avec leurs cornes... Mais on leur a coupé les cornes. Les loups, dans leur précipitation et leur atavisme, les auront pris pour des chevaux! Rendez leurs cornes aux vaches, sinon moi, loup, je vous les bouffe toutes!

Jan Dau Melhau

Le loup en France



Comment se préparer à l'éventuel retour du loup sur la Montagne limousine ?

Une invitation à "penser comme un loup"

Dans le cadre de sa programmation 2017 et du cycle Animal dédié à l'exploration des relations que l'homme entretient avec l'animal, l'association Quartier Rouge de Felletin propose de travailler sur le retour du loup avec l'artiste Boris Nordmann. Une question commune et partagée, issue notamment de discussions et de rencontres entre des éleveurs, des naturalistes, des habitants et l'artiste invité. C'est ainsi qu'est né ce projet artistique à vocation de médiation environnementale que Pomme Boucher nous présente ici.

Un enjeu de société

Une première réunion se tient en septembre 2017 réunissant des éleveurs ovins et bovins, une association de protection de l'environnement, un maire, un chargé de mission d'une collectivité territoriale et un médecin urgentiste propriétaire de chevaux. La composition variée de ce groupe témoigne d'un désir partagé d'anticiper le retour prévisible des loups sur ce territoire très boisé, qui fut l'un des derniers à connaître des loups à la fin de leur extermination dans la décennie 1930. Un point commun réunit la plupart des personnes en présence : chercher un positionnement au-delà des oppositions pour ou contre, notamment par l'acquisition de connaissances, d'outils et par une forme de concertation nouvelle.

Pour ce qu'elles déplacent dans notre rapport au vivant, mais aussi de par la transversalité des approches mises en œuvre, les "fictions corporelles" de Boris Nordmann, qui ont ouvert la voie à cette démarche, semblent trouver ici un écho propice à un nouveau développement. Boris Nordmann et Quartier Rouge décident donc de poursuivre le travail ensemble avec le groupe réuni.

Lors d'une deuxième réunion en décembre 2017, alors que le groupe est rejoint par d'autres éleveurs et un guide de moyenne montagne, Boris Nordmann leur propose de développer avec lui un projet de performance artistique participative à vocation de médiation sur le conflit lié au retour du loup qui soit également un cadre pour leurs recherches respectives.

Une "fiction corporelle"

Les "fictions corporelles" de Boris Nordmann sont des méthodes pour se sentir autre : araignée, cachalot, taureau, chauve-souris et prochainement... loup. Les auditeurs sont à la fois les interprètes et les spectateurs de leur propre interprétation. L'être humain constitue la forme de départ que l'imagination peut déformer pour y accueillir une autre manière d'être au monde. Chaque "fiction corporelle"

est autant une œuvre qu'une manière de représenter des connaissances, les projeter dans l'espace du corps humain. À la "fiction corporelle" Loup est associé un objectif de médiation environnementale. Le travail de préparation va s'étendre sur environ deux ans et est mené avec un comité d'habitants. Tandis que les précédentes "fictions corporelles" de l'artiste durent entre 1h et 2h30, celle-ci adoptera plusieurs formats : une épure de la durée d'un spectacle, une forme longue comme une journée d'atelier, voire un stage. La "fiction corporelle" Loup sera une amorce, un lien supplémentaire dans la chaîne qui permet de comprendre davantage notre relation au vivant.

Avec le comité

Le travail de recherche de Boris Nordmann guidera ainsi le travail collectif du groupe, et permettra d'être un fil conducteur aux temps de rencontres, d'échange et de pratiques en commun. Les membres du comité élaborent collectivement un programme d'ateliers pour se préparer au possible retour des loups sur la Montagne limousine. Ces ateliers et/ou invitations répondent à leurs besoins respectifs d'acquisitions de connaissances et de compétences.

Le principe fondateur est d'apprendre de concert, apprendre en contribuant à l'apprentissage des autres. Boris Nordmann propose son processus artistique comme un cadre permettant à chacun d'inviter les autres dans sa propre recherche et de nourrir ainsi cette œuvre artistique à vocation de médiation. Cet aspect de médiation est ici central, il guide le travail collectif, et permet de développer une culture commune autour des connaissances de chacun et une potentielle diplomatie collective.

Au sein du comité, une autre artiste : Laurie-Anne Estaque est invitée à suivre l'ensemble des réunions et des temps de travail, afin de "documenter" le processus et de garder une trace de cette expérience collective, sous une forme graphique.

Pomme Boucher

"Mon projet est de partager des manières de comprendre les loups au-delà des mots, élaborer des méthodes pour penser comme un loup. Ce faisant, inviter chacun à composer sa méthode pour se faire diplomate, et négocier avec les loups qu'il rencontre, en particulier ceux qui mangent des brebis."

Boris Nordmann



Jour loup décembre 2017

Les prochains rendez-vous

Le prochain rendez-vous du comité est planifié mi-mars avec la rencontre de Gérard Vionnet, berger basé dans le Jura. Il a mis en place une cohabitation acceptable entre les troupeaux qui lui sont confiés et les loups, en obtenant un taux de prédation plus de 20 fois moindre que les bergers précédents.

Mi-mai un stage de danse contact improvisation à partir de l'étude du comportement des loups et des brebis sera organisé en dialogue avec les observations nocturnes de Jean-Marc Landry. Ce temps sera également l'occasion d'une rencontre publique avec ce dernier.

Plus d'informations : www.quartierrouge.org - www.borisdordmann.com

Vu d'ailleurs

Quand le loup pointe son museau, le petit chaperon rouge a tout intérêt à se préparer

Pas facile de discuter sereinement de la présence du loup dans des espaces marqués par l'importance de l'élevage ovin. Tout du moins, pas une fois que celui-ci a pointé son museau. C'est en tous cas ce que laisse à penser la situation actuelle sur le Parc national des Cévennes.

Dans ce territoire de moyenne montagne, les éleveurs sont confrontés depuis plusieurs années à la présence du loup et la tension est aujourd'hui si vive entre moutonniers et défenseurs du grand prédateur que le sujet est devenu tabou.

Le Parc national, dont l'une des missions réside dans la protection stricte de la faune et de la flore sauvage, en particulier en coeur de parc, est dorénavant muet sur le sujet, renvoyant vers les services de l'État. Il est vrai qu'une première position de son conseil d'administration, en 2012, considérant que la présence du loup était "incompatible avec les techniques d'élevage mises

en œuvre sur le territoire du parc" n'avait pas vraiment contribué à pacifier le débat...

Plus généralement, l'arrivée du loup, il y a environ 6 ans, n'avait fait l'objet d'aucune anticipation. Les prédatations de ce dernier sur les troupeaux ont dès lors très vite ouvert sur une situation de crise, avec une opposition tranchée entre les "pour" et les "contre". Trop tard pour faire dans la nuance et mener un débat serein.

Un contre-exemple à méditer alors que le loup montre sa queue sur notre Montagne limousine ? Probablement. Faute de quoi il sera difficile de trouver une position suffisamment commune pour éviter que détracteurs et défenseurs du loup ne se regardent en chiens de faïence.

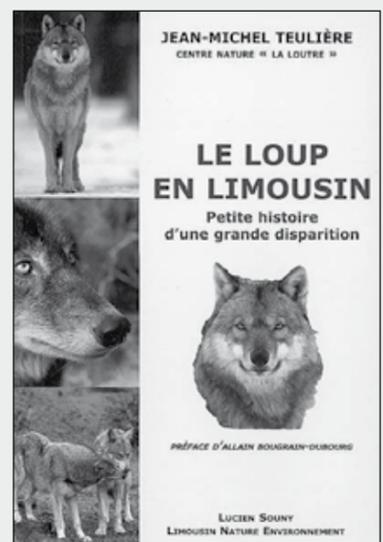
Stéphane Grasser

À lire

Le loup en Limousin, petite histoire d'une grande disparition

«Loup, y es-tu ?» La question que pose la comptine trouve certainement sa réponse en Limousin car cette région, longtemps à l'écart des grandes routes, fut l'une des dernières terres de France à avoir accueilli une population sauvage de loups. Qui veut aujourd'hui retrouver la trace de cet animal mythique et comprendre son étrange relation à l'homme se doit de chausser des bottes de sept lieues et de s'aventurer, ici, dans le profond des bois. Tel est le défi relevé par Jean-Michel Teulière, soucieux d'enquêter sur la "petite histoire d'une grande disparition". Cinq années durant, le chercheur a fouillé les archives, recueilli et recoupé les témoignages, accompli un remarquable travail bibliographique. En dix-sept chapitres étonnamment illustrés et naturellement à pas de loup, l'auteur nous conduit à la rencontre de ce canidé, "héros" malgré lui d'une société rurale en proie à la sorcellerie, aux légendes, aux croyances. D'ailleurs, le loup est ici partout chez lui, dans la toponymie, les récits en langue occitane, les traditions de louveterie, de vénerie, de

chasse au loup. Bien plus qu'une simple collecte d'informations, cette rigoureuse étude publiée en 2001 reste une référence. On peut se le procurer auprès de l'association Limousin nature environnement (site : <http://lne-asso.fr>).



Que sait-on de la présence du loup en Limousin ?

Le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin est sans doute l'association de spécialistes la mieux placée pour répondre à cette question. Son conseil d'administration collégial a rassemblé pour IPNS l'essentiel des éléments qui nous permettent d'en savoir plus, au-delà des clichés et des rumeurs, sur *Canis Lupus*.

Carte d'identité

Classe : mammifère
Ordre : carnivore
Famille : canidés
Taille : 130 à 165 cm
Hauteur au garot : 65 à 80 cm
Queue : 40 à 60 cm
Poids : 16 à 50 kg (Femelle) 20 à 70 kg (Mâle)
Espérance de vie : 5 à 6 ans

Le loup existe sous sa forme actuelle depuis 1,8 million d'années. Très plastique concernant son environnement, il est présent sur l'ensemble de l'hémisphère nord mais a connu une réduction drastique de sa population au XX^e siècle (éradication de l'Europe de l'Ouest, des États-Unis et d'une partie de l'Asie). 6 sous espèces sont distinguées en Eurasie dont *Canis Lupus Italicus*, la sous espèce présente en France.

Il vit en meute (groupe familial) de 4 à 6 individus sur un domaine vital exclusif de 300 km² (moyenne constatée en France). Les chaleurs surviennent en fin d'hiver avec une mise bas au mois de mai. On dénombre la plupart du temps une seule portée de 2 à 8 louveteaux par meute. Seulement 50 % survivront à leur premier hiver.



Mature sexuellement à partir de 18 mois, Les adultes se dispersent souvent à ce moment pour trouver un nouveau territoire et rencontrer un ou une partenaire avec qui fonder une nouvelle meute. Ils sont alors considérés comme en dispersion.

Opportuniste par nature, le loup peut s'en prendre à une gamme étendue de proies même si l'essentiel de son régime alimentaire est composé d'ongulés sauvages. Contrairement à une idée reçue, le loup est un piètre chasseur qui échoue souvent dans ses tentatives. Loin des clichés symboliques sur la « nature sauvage », le loup est parfaitement capable de s'adapter à la présence humaine. En Espagne, il s'installe ainsi dans des plaines céréalières.

Trois indicateurs pour mieux connaître le loup

L'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) est en charge du suivi de la population de loups en France. Pour cela il s'appuie sur le déploiement d'un réseau d'observateurs composé à 80 % d'institutionnels (ONCFS, ONF...). Ce "réseau loup" sert à collecter et faire remonter des indices de présence de l'animal qui permettent d'alimenter une batterie d'indicateurs quantitatifs dont voici les 3 principaux :

ZPP : zone de présence permanente. Cette métrique correspond à un territoire occupé durablement par le loup. Il ne s'agit toutefois pas d'un équivalent direct du nombre de meutes. L'utilisation des hurlements provoqués en été permet de détecter les ZPP occupées par des meutes reproductrices.

EMR : effectif minimum retenu. Cet indicateur, alimenté en partie par les pistages hivernaux, permet d'identifier un nombre minimum de loups en année n, évoluant sur les ZPP.

CMR : capture, marquage, recapture. Cet indicateur est de type génétique. Il nécessite la récupération d'indices de types fèces, poil. En calculant la probabilité de "recapturer" la signature d'un individu déjà identifié, il permet d'estimer la taille et l'intervalle de confiance (en x et y loups) de la population française de loups. Seul problème les données ne sont disponibles qu'avec un retard de plusieurs années. Notons également qu'il s'agit d'une estimation, qui a pour seul objet scientifique d'observer une évolution (l'estimation augmente ou diminue d'année en année, et en fonction de l'intervalle de confiance, l'évolution est significative, ou non), mais qui en aucun cas ne permet de connaître réellement le nombre d'individus.

320 à 400 loups en France

EMR et CMR sont deux indicateurs dont la corrélation est reconnue. C'est ce qui permet à l'ONCFS d'afficher un nombre total estimé de loups pour l'année écoulée en corrigeant l'EMR. Attention cependant, le chiffre donné est, à l'image du CMR initial, indicatif. Il est à prendre avec précaution en raison de l'intervalle de confiance assez important rendant les comparaisons inter annuelles parfois non significatives. Ainsi à la sortie de l'hiver 2016-2017 le nombre de loups total estimé est compris entre 320 et 400 individus (moyenne à 358).

Quelle incertitude sur les données ?

Le protocole français est reconnu comme étant un des plus pointus au niveau international. À y regarder de plus près, on se rend d'ailleurs compte qu'aucun pays voisin n'a mis en place un système de suivi à la fois aussi poussé, centralisé, et fréquemment actualisé. En Italie ou en Espagne, on se contente, par exemple, d'extrapoler des données d'abondance localisées afin d'estimer ensuite la population au niveau national. Le système de suivi mis en place comporte tout de même des faiblesses. On peut citer entre autres la difficulté à relever l'EMR dans les zones peu enneigées ou le temps nécessaire à la mise en place du réseau loup sur les fronts de colonisation. Comme pour tout suivi faunistique ou floristique, un des problèmes est la détectabilité de l'espèce, c'est-à-dire dans des conditions données (milieu, période, effort de prospection...), notre "capacité à observer alors qu'elle est présente". Cette détectabilité est notamment liée à l'écologie de l'espèce (individu en dispersion hors des ZPP) et à la pression d'observations hétérogènes selon l'ancienneté de la mise en place du réseau loup. La publication des résultats est assurée deux fois par an au travers du bulletin du

réseau loup. Cette publication, complète et technique, est accessible au grand public. Elle liste notamment l'ensemble des indices relevés (visuels, traces, poils...). Ceux-ci sont classés selon un ordre de fiabilité (R : retenu; NR : non retenu ; INV : invérifiable). Il n'y a donc pas à proprement parler de manque de transparence sur les données dont dispose l'ONCFS.

La défiance est néanmoins forte, essentiellement dans le monde agricole. Elle est alimentée pour partie par des estimations contradictoires disponibles sur les réseaux sociaux. D'une fiabilité douteuse, celles-ci visent avant tout à attaquer l'ONCFS et à fragiliser la politique globale au sujet du loup. Elles ne permettent pas de renseigner de manière fiable la situation du loup sur tel ou tel territoire.

On en est où dans le Massif Central ?

La présence du loup est documentée à l'ouest du Rhône à minima depuis 1998, un individu ayant été écrasé par une voiture à l'entrée du tunnel du Lioran cette année là. Pour surprenant que cet événement ait pu être à l'époque, il ne fait que confirmer, à posteriori, l'étonnante capacité de l'animal à se disperser sur de très longues distances. La génétique a ainsi mis en évidence la dispersion depuis les Alpes d'un individu dans les Pyrénées

20 ans donc que *Canis Lupus* trotte sur les hauteurs du Massif Central. Sa présence s'affirme depuis une douzaine d'année dans la partie sud. Plusieurs ZPP sont reconnues, essentiellement en Lozère. Pour autant malgré de forts soupçons concernant les ZPP de l'Aubrac et du Tanargue Gardille (Hautes Cévennes lozérienne et ardéchoise) aucune reproduction n'a été mise en évidence lors de séances de hurlements provoquées.

Selon les dernières données disponibles via

Les estimations contradictoires disponibles sur les réseaux sociaux ne permettent pas de renseigner de manière fiable la situation du loup sur tel ou tel territoire.

le bulletin du réseau loup, il semblerait qu'un maximum de 10 à 15 individus soit actuellement présent dans l'ensemble du Massif Central.

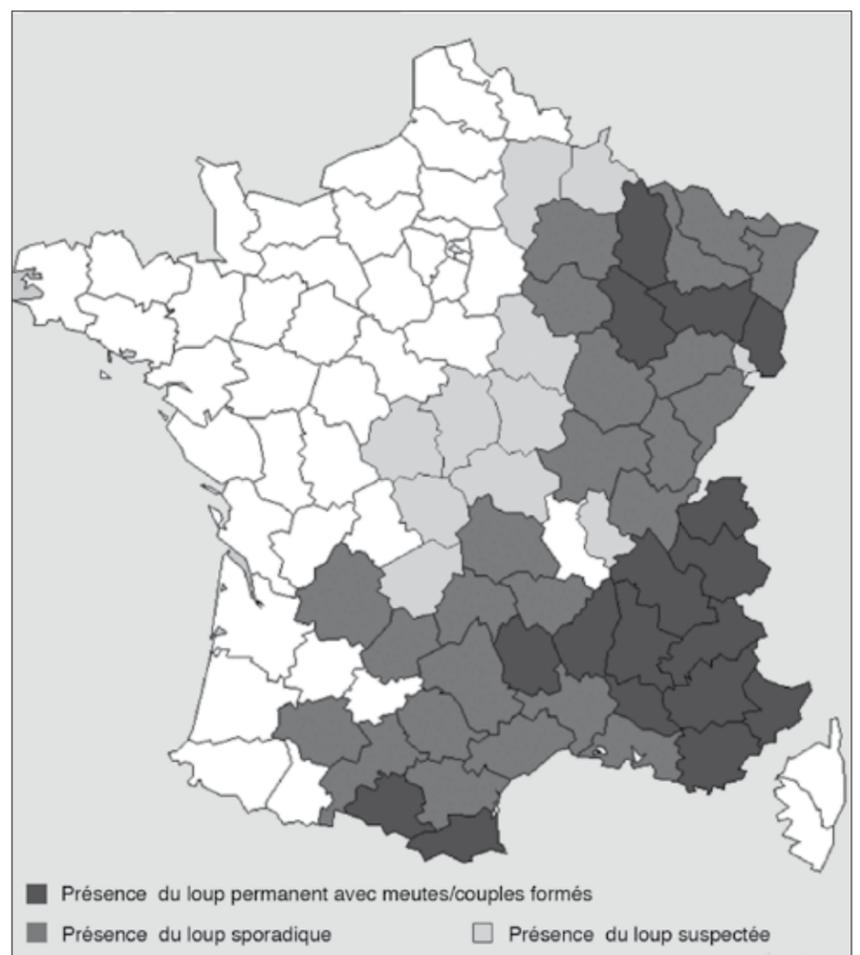
Si la présence du loup est donc bien réelle on ne peut clairement pas parler

d'une prolifération. Surtout si l'on considère l'ancienneté de sa présence sur certaines ZPP. La présence d'un couple était déjà mis en évidence sur la ZPP de l'Aubrac en 2006.

Aucun facteur naturel ne peut expliquer la faible dynamique démographique de l'espèce dans des secteurs pourtant favorables. Bien que difficile par définition à qualifier, il semblerait bien que le braconnage de l'espèce limite fortement son installation à l'ouest du Rhône...

Et en Limousin ?

Tout d'abord insistons sur la différence entre un indice et une preuve... L'ONCFS



La répartition du loup en France selon les dernières données de l'ONCFS, du Réseau Loup Lynx et de l'Observatoire du loup (2015)

récolte des indices qui forment une piste vers le "coupable". D'après des grilles nationales élaborées avec des scientifiques et des écologues, il leur faut, comme dans toute enquête, soit un faisceau d'indices pour former une preuve, soit une preuve irréfutable. La preuve (poils ou crottes analysés au niveau génétique par exemple) permet d'attester la présence de l'espèce sur un territoire.

En Limousin le passage du loup est fortement pressenti depuis plusieurs années. Et en effet, il n'y aucune raison qui empêche des individus en dispersion

de traverser les gorges de la Dordogne. Début 2017, un indice a été officiellement validé en Corrèze par l'ONCFS. Il s'agit d'une observation visuelle à une centaine de mètres, et d'une description d'un animal pouvant correspondre à l'espèce *Canis Lupus*. Notons qu'il ne s'agit aucunement d'une preuve... Plusieurs indices ont par ailleurs été relevés au cours de l'année écoulée mais tous ont été réfutés. Il va falloir être patient pour confirmer via des indices convergents (génétique ou photographique) la preuve de la présence du loup dans nos contrées.

L'inconnu du "où" et "quand"

Il n'existe actuellement pas de méthode fiable pour prévoir où et quand le loup va s'installer à partir du moment où la disponibilité alimentaire en proies sauvages est forte. Intuitivement on l'attend sur le plateau de Millevaches, néanmoins il peut tout aussi bien se sédentariser sur les confins du Berry ou du Périgord. Dans le Gard, le loup vient de déjouer bien des pronostics en s'installant à 20 kilomètres de Nîmes dans un secteur fortement anthropisé ! Alors, dans 6 mois, 1 an, 5 ans

? Là encore il est difficile de prévoir, même si à moyen terme son installation semble inéluctable.

Le maître mot : anticiper

Dans ces conditions la seule chose à faire est d'anticiper au maximum son arrivée. Pour cela Le GMHL organise et anime depuis 2013 des réunions publiques d'information et de débat sur le loup dans les trois départements de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Si nous sommes une

Intuitivement on attend le loup sur le plateau de Millevaches

association de protection de la nature (des mammifères sauvages notamment), nous pensons que le débat n'est pas d'être "pour" ou "contre" le loup, s'agissant d'une espèce protégée, et nul n'étant censé ignorer la Loi. C'est bien dans cette optique que nous avons anticipé depuis 5 ans déjà...

Une initiative corrézienne à saluer

Suite à l'indice validé par l'ONCFS début 2017 attestant d'une possible présence du loup sur le département de la Corrèze (un indice et non une preuve répétons-le), et la Corrèze étant limitrophe du Cantal ou sa présence est attestée, le préfet a souhaité mobiliser un outil permettant d'évaluer la situation et de proposer les actions les mieux adaptées au contexte. La cellule de veille sur le loup en Corrèze est née et s'est réunie pour la première fois le 5 mars 2017 à Tulle. Le GMHL y était représenté par son directeur, et deux administrateurs. Il faut saluer la création de cet outil où tous les acteurs concernés ont été invités (services de l'État, syndicats agricoles, chasseurs, forestiers, environnementalistes...) même si la FDSEA était absente. Le préfet a animé



Loup en 2017 sur l'Aubrac. Source : FDC 48. Comité grand prédateur Lozère du 23/01/2018 (disponible sur le site de la préfecture Lozère)



Gare à la confusion

De nombreuses confusions visuelles sont enregistrées entre loup et chien-loup (tchèque ou Sarloos). Ces races, à la mode de nos jours, présentent une apparence lupoïde prononcée du fait d'une hybridation récente avec le loup (cf illustrations ci-dessus). Quelques critères permettent, en général, de les repérer : bandes noires absentes ou peu visibles sur les membres antérieurs, masque labial blanc étendu, grandes oreilles pointues, contraste prononcé du pelage et queue épaisse et fournie.

la réunion dans une ambiance cordiale et dans l'écoute. Chacun ayant pu s'exprimer de manière constructive. La présence de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes, structure

coordonnatrice du plan loup a porté un éclairage complet sur les thèmes et les problématiques soulevés.

Un objectif commun est clairement ressorti, qui se traduit par le mot d'ordre : "ANTI-CIPONS" ! Structures agricoles, forestières, chasseurs ou écologistes, nous étions tous d'accord sur ce point ! Avec, par exemple, l'étude de la vulnérabilité des différents contextes d'élevage par un collectif "Associations de protection de la nature et structures agricoles plurielles". Cependant, au vu des retours d'expériences dans les zones de présence permanente du loup, l'assemblée regrette fortement que l'anticipation ne soit pas de mise en termes de moyens.

Le préfet a bien identifié cet objectif commun, en explicitant le fait que ses services chercheraient à mobiliser rapidement des fonds d'État, a priori éligibles, pour anticiper l'arrivée du loup (DRAAF), et des fonds FEADER plus complexes à obtenir tant que la Corrèze n'a pas de cas de prédation par le loup. Souhaitons que cette cellule vive, que les services du préfet mobilisent des crédits, et qu'un réel travail partenarial se mette en œuvre.

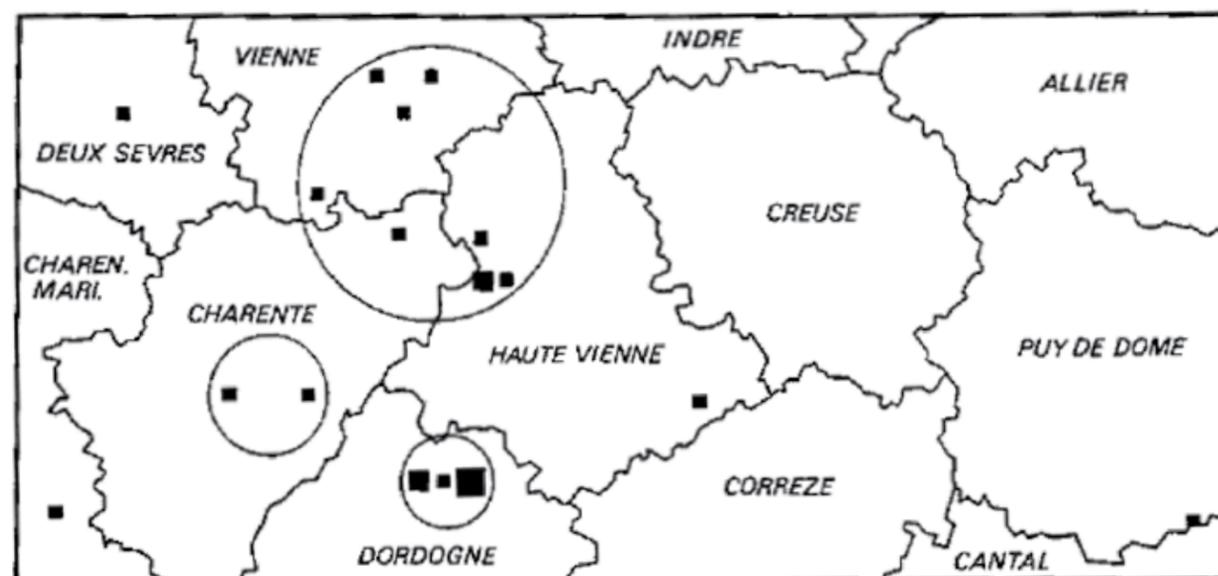
CA collégial du GMHL

Les derniers loups de France

Le loup a disparu de France sur la période de l'entre deux guerres. La dernière population fonctionnelle était semble-t-il présente à la limite entre Périgord, Limousin et Poitou. Situation de frontière administrative, abondance des brandes (landes à bruyère arborescente) et des taillis de châtaigner... Les raisons de la persistance du loup dans ce secteur restent incertaines et objets de conjecture.

(Francois de Beaufort. 1987)

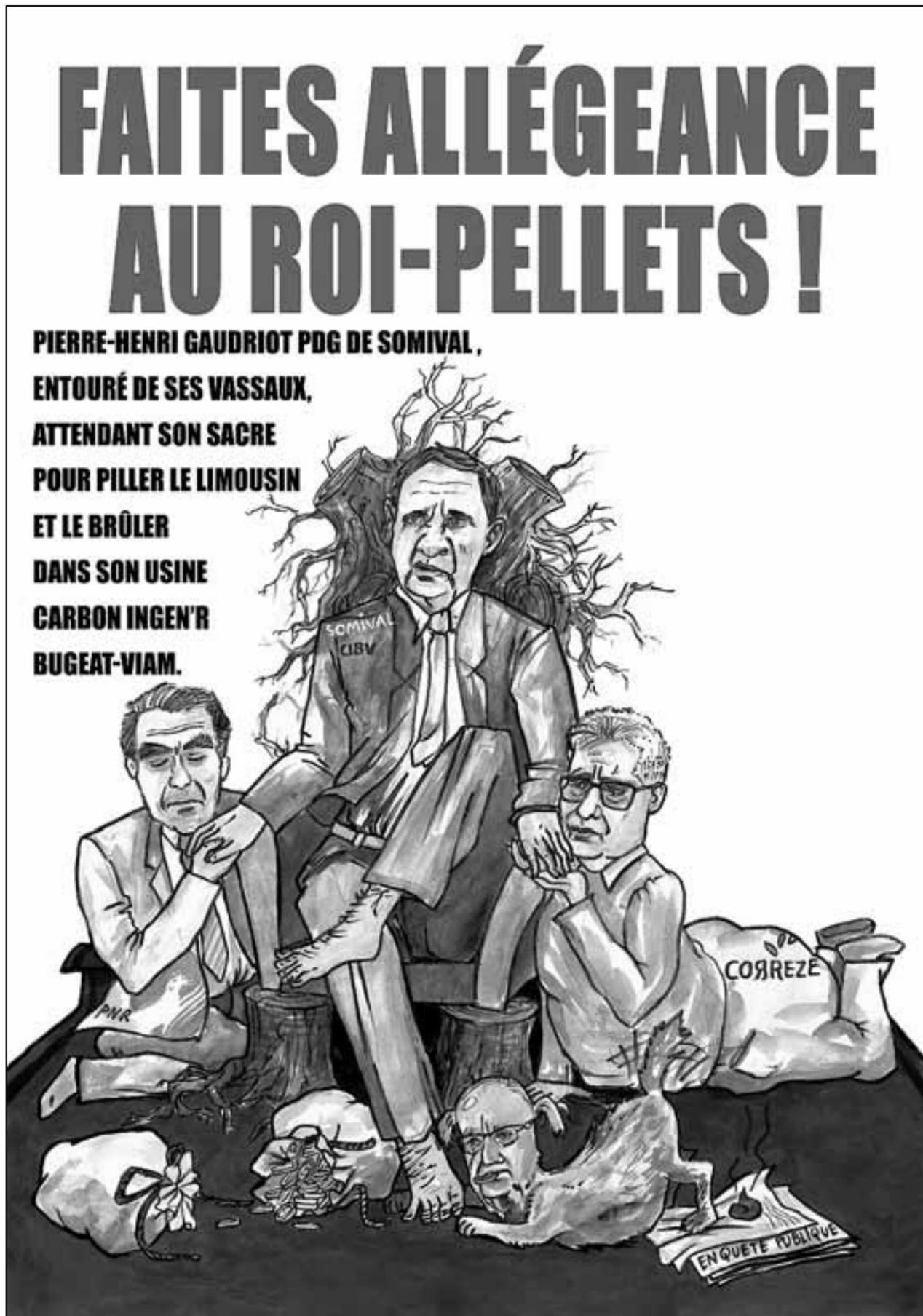
Le dernier pôle de populations reproductives du loup en France Le centre ouest : observations entre 1923 et 1937



○ Repérage des pôles reliques ■ 1 ■ 2 ■ 3

Projet d'usine à pellets de Viam : Le Parc naturel régional sur la sellette

C'est une affiche qui a été placardée ici ou là sur le Plateau. On y voit le promoteur du projet d'usine à pellets torréfiés de Viam, Monsieur Gaudriot, trôner en majesté devant une souche arrachée. À ses pieds, dans une attitude d'évidente soumission se trouvent le président du conseil départemental de la Corrèze, Pascal Coste, le président du Parc naturel régional, Philippe Connan, et le commissaire-enquêteur chargé de mener l'enquête publique, Jean-Paul Baudet. Cette caricature traduit la perception qu'un certain nombre d'opposants ont au projet de Viam, de la position pour le moins ambiguë du Parc naturel régional. Ambiguë ? Non ! On ne peut plus claire, disent-ils.



FAITES ALLÉGEANCE AU ROI-PELLETS !

**PIERRE-HENRI GAUDRIOT PDG DE SOMIVAL,
ENTOURÉ DE SES VASSAUX,
ATTENDANT SON SACRE
POUR PILLER LE LIMOUSIN
ET LE BRÛLER
DANS SON USINE
CARBON INGEN'R
BUGEAT-VIAM.**

forestiers et devenir soit une nuisance pour le paysage, soit une aubaine pour améliorer la gestion." Entre nuisance et aubaine, la formulation, il est vrai, laisse les choses ouvertes... Alors l'usine de Viam, nuisance ou aubaine ? La charte poursuit : "Dans tous les cas, l'enjeu est celui de la capacité du territoire à mobiliser des solutions innovantes, qui permettent de réaliser des installations de production à la fois bien intégrées et maîtrisées par ses habitants." On n'a en réalité jamais vu une charte, un texte, des mots, ne pas pouvoir être interprétés dans tous les sens – surtout lorsqu'on en reste à un certain niveau de généralité – pour justifier ou invalider un projet. De ce point de vue le jeune forestier de la réunion de Bugeat était peut-être un peu trop optimiste...

Un conseil scientifique réticent

Pourtant, la lecture du conseil scientifique et de prospective du Parc qui a été sollicité pour donner son avis est allée, elle, dans le sens d'une lecture exigeante de la charte. Cette instance consultative créée en 2015, comprend des membres représentant différentes sciences naturelles et humaines : biologie, écologie, géographie, sociologie... Placé auprès du président et du bureau du Parc, il "dispense tout conseil, analyse ou expertise, à la demande du président du Syndicat ou sur sa propre initiative (auto saisine). Il peut être amené à se prononcer sur différents dossiers soumis au Syndicat, mais aussi à apporter son éclairage sur les grands projets du territoire. Il a pour cadre la charte du Parc et il apporte ses compétences dans l'analyse des problématiques complexes pour lesquelles les chargés de mission peuvent ne pas disposer de l'expertise adéquate." Jouant donc le rôle qui lui est demandé, il a rendu, à l'unanimité, le 7 septembre 2017, un avis très mitigé sur le projet de Viam. Ou plus exactement a estimé qu'il y avait beaucoup trop d'inconnues pour pouvoir prendre un avis positif sur le projet. Nous publions cet avis ici même, page 9

Le parc préfère donner son aval

Les prudentes mises en garde du conseil scientifique n'ont pourtant pas été suivies par le bureau du Parc, qui a déposé sous ce nom une contribution à l'enquête publique pour le moins favorable au projet. Il n'est que de la lire pour s'apercevoir que le son de cloche officiellement adopté par le PNR est à peu près à l'opposé de l'avis du CSP... (voir également page 9)

La position prise par le Parc dans l'enquête publique, en contradiction avec l'avis du conseil scientifique, n'a guère été appréciée par les membres de cette instance. Deux d'entre eux en ont aussitôt tiré les conséquences en démissionnant : Julien Barataud, botaniste, et Jean-Jacques Gougnet, économiste, par ailleurs président de l'association Sources et rivières de Limousin et membre du CORP, Comité d'orientation de la recherche et de la prospective de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux... Voilà qui fait désordre. Des départs que les démissionnaires ont justifié par l'absence de transparence (leur avis n'ayant pas été rendu public) et le sentiment que le conseil scientifique ne servait à rien. Ils ne sont du reste pas les seuls au sein du conseil à partager ce sentiment...

Chantage à la signature de la charte

Que s'est-il donc passé pour expliquer cette

Lors de la réunion publique du 24 novembre à Bugeat (dont nous avons proposé un compte-rendu dans le dernier numéro d'IPNS), plusieurs personnes se sont interrogées sur la position du Parc naturel régional vis-à-vis du projet d'usine de Viam. À l'époque le parc n'avait pas encore pris de position publique et chacun pouvait espérer qu'il tiendrait une parole forte sur un projet qui, par bien des aspects, pose problème. Un participant à cette réunion, forestier de son état, a joué les (faux) naïfs en déclarant : "Mais la position du Parc on la connaît. Il suffit de lire ce que sa charte indique sur la forêt pour savoir qu'il est bien évidemment contre ce projet !"

Une fort belle charte

La charte ? Bien sûr ! Elle décline en particulier un "objectif opérationnel" pour la forêt : "Gérer la forêt en valorisant la ressource et en intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux." Et de préciser : "La gestion forestière pratiquée doit intégrer plus fortement les attentes du territoire, sans impacter la rentabilité de la production, ni mettre en péril la ressource. L'encouragement et le développement d'autres modes de sylviculture, déjà amorcés, doit s'amplifier." Parmi les mesures préconisées, on peut lire (mesure 22 surtitrée "mesure phare !") : "Réduire significativement les modes d'exploitation forestière impactant

le paysage (coupes rases, dessouchage, mise en andains)", cette mesure visant à répondre au constat suivant : "Certaines pratiques (dessouchage par engin lourd et mise en andains, après coupe à blanc), sont porteuses de changements paysagers profonds, de risques de pollution mécanique vers les cours d'eau, de dégradation conséquente des sols." Au chapitre énergétique, cette même charte indique : "Le territoire de Milleval doit se prémunir contre le risque spécifique de devenir un espace d'exploitation de ressources dont le bilan des avantages et des inconvénients ne serait pas positif pour les habitants. La demande extérieure en bois-énergie est susceptible d'impacter de façon importante les massifs



L'avis du conseil scientifique du PNR : "Trop d'incertitudes persistent à propos du projet pour pouvoir formuler un avis définitif et circonstancié"

À l'issue des débats le conseil scientifique et de prospective (CSP) a considéré que trop d'incertitudes persistaient à propos du projet (liste non exhaustive : état de contamination du site d'implantation, types et zones d'approvisionnement, trafics induits notamment en fonction du réseau ferroviaire, implication réelle de la SNCF, périmètre de l'enquête publique-ICPE, hypothèse de l'agrandissement de l'ICPE dans un second temps, impossibilité de se livrer à une analyse approfondie nécessairement longue de l'étude d'impact en particulier relativement aux items climat-carbone et biodiversité; etc, etc.) pour qu'il soit en mesure de formuler un avis définitif et circonstancié, fondé sur des connaissances sûres.

Il a aussi relevé que le projet semble susciter un grand nombre d'interrogations au sein de la société civile notamment (mais aussi chez certains élus locaux) se traduisant par exemple par la multiplication de graffitis, des rumeurs diverses invérifiables, la dernière livraison du journal IPNS comprenant une page 3 entièrement dédiée à une analyse critique du projet. Ces interrogations et manifestations de réserves sinon d'hostilité interviennent dans un climat déjà ancien de controverses et de tensions qui trouvent leur origine dans des politiques et pratiques forestières effectivement conduites dans le territoire du PNR. Il est à craindre qu'une enquête publique, (même assortie d'une réunion publique) instrument juridique de participation du public intervenant au tout aval de la procédure décisionnelle soit impuissante à créer les conditions d'un débat informé et serein.

En conséquence, le CSP a estimé :

- qu'afin de créer les conditions de la production d'informations sûres et partagées, d'un débat public intelligent et serein, et afin d'éviter autant que faire se peut l'éventuel développement de contentieux juridictionnels, il devrait être fait appel, en cohérence tant avec la future Charte du PNR (Cf. "Millevalches territoire participatif") qu'avec l'article L. 120-1 nouveau du code de l'environnement, à un instrument de démocratie participative d'amont, préalablement à l'enquête publique. Si les délais fixés par les textes laissent peu d'espoir pour le recours formel à la procédure de "concertation préalable" (art. L. 121-15-1 et s. code de l'environnement), les autorités du PNR et plus largement les autorités locales procédant du suffrage universel pourraient suggérer, pour les raisons ici exprimées sans préjudice de celles visées

par les deux notes figurant en annexe, à la fois au Préfet de la Corrèze et au porteur de projet, de prendre l'initiative d'une telle concertation, ce qui serait un indice bienvenu d'une volonté de transparence. En raison de cette orientation, le CSP n'a pas jugé opportun de donner suite à une proposition de rencontre bilatérale formulée par SOMIVAL.

- qu'il n'est, en toute hypothèse, pas acceptable que le périmètre de l'enquête publique soit limité aux deux communes territorialement concernées par l'implantation de l'ICPE, à raison des conséquences possibles sinon probables du projet sur l'ensemble du PNR (et au-delà), ce qui devrait inciter par ailleurs au recours à une commission d'enquête et non à un seul commissaire-enquêteur pour l'enquête publique.

- qu'un préalable à toute autorisation préfectorale ICPE, et même à toute poursuite de l'instruction administrative, réside dans la documentation scientifique de l'état de contamination du site envisagé. Cette contamination, qui est notoire mais non évaluée (le site ne figure pas à la base BASOL-onglet Corrèze du Ministère de l'Ecologie) doit l'être impérativement (notamment à raison de sa situation au sein d'un PNR) par des organismes ou bureaux d'études indépendants. L'étude devrait notamment distinguer entre contamination in situ et contamination éventuellement induite en dehors du site par voie hydrologique, cette dernière devant, si elle est avérée, prendre fin. S'agissant du site proprement dit, un retour à une contamination zéro n'est pas nécessairement un objectif, mais l'assainissement doit viser un niveau de dépollution compatible avec l'usage futur du site, à savoir l'accueil d'activités et la protection de la santé des salariés.

- qu'en raison de la forte similitude entre le projet SOMIVAL et celui tenté autour de la centrale de Gardanne, les diverses autorités et le porteur de projet seraient bien avisés d'attendre le prononcé de l'arrêt du Conseil d'État qui sera rendu sur appel du jugement du Tribunal administratif de Marseille qui a annulé l'autorisation préfectorale pour des motifs qui recoupent largement les préoccupations du CSP. Il est souligné que les deux PNR (Verdon et Lubéron) impactés par le projet "Gardanne" étaient partis au recours pour excès de pouvoir formé contre la décision favorable du Préfet.

prise de position du PNR dans l'enquête publique ? Tout simplement la pression des élus corréziens, menés par Pascal Coste, le président du conseil départemental de la Corrèze et ardent défenseur du projet, jusqu'à en rajouter : il annonce ainsi sur les ondes de France Bleu Limousin (c'était

en décembre dernier) que CIBV créera 40 emplois... alors que l'industriel n'évoque, lui, que 19 équivalents temps plein. Le PNR est actuellement dans une situation extrêmement délicate car sa nouvelle charte est dans sa phase ultime de renouvellement. Après plusieurs années de travail pour pro-

[INTERNET] Enquête publique relative au projet de la société ...

Sujet: [INTERNET] Enquête publique relative au projet de la société CARBON INGEN'R BUGEAT VIAM
De : messagerie connan philippe
Date : Fri, 15 Dec 2017 11:56:23 +0100
Pour : pref-environnement@correze.gouv.fr

Contribution du bureau du Parc Naturel Régional de Millevalches en Limousin à l'enquête publique concernant le Projet CIBV.

Le PNR soucieux du développement de ce territoire ne peut qu'être mobilisé pour accompagner des projets qui se veulent innovants et qui ont pour ambition la valorisation des ressources locales.

Dans le cas du projet CIBV, considérant que la quantité de biomasse brute nécessaire à l'alimentation de l'usine de fabrication de pellets torréfiés est définitivement arrêtée à 113 000 tonnes annuelles (quantité qui nous semble raisonnable), composées de 50% maximum de souches et rémanents pour la période 2018/2038 dont 30 000 tonnes maximum, prélevées sur le territoire du PNR équitablement répartis géographiquement et qualitativement (à ce jour le plan d'approvisionnement prévisionnel est en cours de finalisation avec l'industriel).

Sur ces bases :

- Nous proposons la création d'un LABEL PNR des bonnes pratiques de sylviculture (conditions d'un maintien de la fertilité des sols avant remise en exploitation).
- Nous demandons le suivi scientifique des sols déssouchés pendant une période minimum de 5 ans.
- Nous demandons un suivi annuel précis des approvisionnements (par une structure désignée paritairement).

Dans ces conditions le projet CIBV sera comptable avec le projet de charte du Parc Naturel Régional de Millevalches en Limousin.

Le PNR Millevalches est disponible pour apporter toutes ses compétences, connaissances et analyses à l'ensemble des partenaires (professionnels, environnementaux, territoriaux.....) pour s'assurer du respect des normes environnementales et de la viabilité du montage industriel et économique du projet, de sa conception à son cycle d'exploitation.

Nous tenons à préciser que le Conseil Scientifique du PNR a été mobilisé depuis près d'un an sur ce dossier afin d'étudier les documents disponibles relatifs au projet, et d'éclairer les instances du Parc Naturel Régional de Millevalches en Limousin en charge de ce dossier.

duire cette charte pendant lesquelles l'État lui a demandé à plusieurs reprises de revoir sa copie, le texte final doit être approuvé en 2018 par l'ensemble des collectivités, départements et communes, puis région, par l'État enfin qui renouvellera le label – ou pas. Tout cela doit s'opérer dans les prochains mois... Facile pour les défenseurs du projet d'usine de jouer au chantage : "on ne signera la charte que si le PNR n'émet pas d'avis défavorable." Cela peut se dire évidemment de manière plus subtile, mais cela revient au même... Les PNR du Verdon et du Lubéron, en Provence, qui ont tenté de contrer un projet industriel qui leur semblait contraire aux intérêts de leur territoire ont dû plier l'échine après avoir cependant batailler contre le projet (voir encadré). Un PNR de Millevalches sans la Corrèze aurait-il encore un sens ? Mais, un PNR avec la Corrèze, qui accepte un projet industriel que beaucoup considèrent comme nocif au territoire, en a-t-il davantage ?

Une association pro CIBV

Ce n'est évidemment pas cette version que défend Philippe Connan qui jure ses grands dieux qu'il n'a jamais reçu la moindre pression – mais peut-il décemment tenir un autre discours ? - et avance des arguments techniques pour justifier le projet (la position du CSP a été prise à un moment où le tonnage nécessaire à CIBV n'était pas connu, on parlait à l'époque de 350 000 tonnes alors que c'est en fait trois fois moins qui est finalement nécessaire ; le territoire du Parc ne couvre qu'un tiers de la zone d'approvisionnement prévue ; etc.). En tout cas, il s'est personnellement engagé dans l'association de soutien au développement économique de la Haute-Corrèze (Asdehc) créée

directement en soutien au projet de CIBV, même si son objet est plus large : "Maintenir et installer des entreprises et le développement économique sur le territoire de la Haute Corrèze." Une de ses fondatrices, Michelle Guillou, maire de Viam, a expliqué dans un communiqué : "Le 18 décembre 2017 à la suite de l'enquête publique s'est créée une association de soutien à tous les projets d'installation d'entreprises sur le territoire. Étaient présents 58 maires et élus 15 excusés. Le bureau est composé d'Alain Fonfrede, président, les vices présidents : Daniel Chasseing, Christophe Petit, Hélène Rome, Nelly Simandoux, Pierre Chevallier, Philippe Jenty, Pierre Fournet, Michèle Guillou, une vingtaine de membres complète ce bureau dont Philippe Connan et Bernard Pouyau du PNR. »

"Tous les projets d'installation d'entreprises sur le territoire" ? C'est faire montre d'une absence de discernement qui est à peu près le contraire de ce qu'on demande à un élu : savoir ce qui est positif pour son territoire, repérer ce qui va dans le sens d'un développement maîtrisé et à haute valeur ajoutée pour le local, plutôt que d'accepter tout et n'importe quoi comme le projet "extractiviste" de CIBV qui ne perçoit le Plateau que comme une source brute de matière première.

Michel Lulek

Vu d'ailleurs

Les PNR récalcitrants aux projets industriels se font taper sur les doigts

L'énorme projet industriel de centrale biomasse de Gardanne (Bouches-du-Rhône) était contesté par les deux parcs naturels régionaux qui se trouvent à sa proximité, celui du Verdon et celui du Lubéron. Ceux-ci avaient porté l'affaire devant la justice et avaient obtenu en première instance l'annulation de l'autorisation d'exploitation de la centrale. Le tribunal administratif avait en effet suivi le raisonnement des opposants au projet

en jugeant son étude d'impact insuffisante. Cela concernait notamment la quantité très importante de bois nécessaire pour faire tourner cette centrale qui fait craindre une industrialisation des forêts alentour... Une victoire juridique qui n'était pas du goût de l'industriel, Uniper, ni des élus régionaux qui sont aussitôt montés au créneau pour faire pression sur ces parcs trop indépendants. Furieux, le président de la région PACA, Renaud Muselier, a menacé de mettre fin

aux financements des deux PNR. Les parcs du Lubéron et du Verdon ont alors eu un vrai cas de conscience : continuer la résistance ou se voir couper les vivres par la région. Ils ont finalement choisi de plier et ont signé le 29 septembre 2017 un protocole d'accord avec la région et Uniper dans lequel ils renoncent à toute action en justice "compte tenu des engagements de transparence pris par Uniper". En parallèle, l'association France nature environnement,

qui avait aussi porté le recours et sur qui a été opéré le même chantage aux subventions, devait elle aussi calmer le jeu : "Nous avons la volonté de nous engager dans le protocole d'accord" a indiqué son président tout en réaffirmant son opposition au projet. Dans l'accord signé, Uniper s'engage à rendre publiques "à l'échelle communale les quantités de bois déclarées par les fournisseurs sur les territoires concernés". Quelle victoire !

Ce n'est pas avec une usine qu'on fait venir des nouveaux habitants

Le projet d'installation de l'usine de pellets torréfiés à Bugeat et Viam suscite autant d'attentes que d'inquiétudes sur tout un tas d'aspects (économiques, forestiers, écologiques, paysagers, sonores, financiers). Pour ma part, je voudrais revenir sur un point précis, celui de l'accueil de nouvelles populations dans les campagnes, sujet qui me tient à cœur depuis presque 15 ans.

Un des arguments que l'on entend volontiers de la part des habitants qui défendent le projet est que cela va permettre de "créer des emplois pour faire venir de nouvelles familles" parce que "le pays se meurt, l'école ferme une classe, il n'y a pas un chat à La Poste, si personne ne vient s'installer, on va crever".

Une nécessité pure et simple

Oui, accueillir de nouvelles populations, c'est une nécessité pure et simple quand un territoire fait face à un problème démographique. Sans habitants supplémentaires, les services publics disparaissent, les commerces ferment, c'est une réalité. D'ailleurs, là où des nouveaux arrivants se sont installés ces dernières décennies – Eymoutiers, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, Tarnac, Royère-de-Vassivière, Nedde, St Martin-Château, Peyrelevade...-, des services ont été maintenus -voire sauvés, comme des écoles-, d'autres ont été créés, comme des crèches, des espaces de coworking, des ressourceries, des commerces et d'autres entreprises qui fonctionnent à l'année, que ce soit dans la restauration, le bâtiment ou la santé. Mais il me semble que c'est une erreur de croire que des familles s'installeront grâce à cette usine pourvoyeuse d'emplois. Parce que l'emploi n'est pas le

seul élément qui joue en matière de migrations vers les campagnes. Bien-sûr, c'est important. Mais si des personnes quittent la région parisienne, le Nord, la côte d'azur ou tout simplement Limoges, pour s'installer en Haute-Corrèze, ce n'est pas pour faire les trois huit dans une usine bruyante à l'odeur pestilentielle. Quant aux cadres, on a vu qu'y préféraient multiplier les allers-retours depuis leur lieu de résidence plutôt que de déménager ici avec toute la famille. Donc attention aux désillusions. Si certains villages n'attirent personne, ce n'est pas forcément faute d'emplois. D'ailleurs on entend régulièrement des patrons se plaindre d'avoir du mal à recruter parce que "personne ne veut venir travailler ici".

On n'est pas un territoire lambda

La Montagne limousine, ce n'est pas un territoire lambda. Millevalches, tu l'adores ou tu le détestes. Les gens qui s'installent ici le font parce qu'ils ont choisi ce territoire, parce qu'ils sont tombés amoureux de son espace, de son impression de vide, de son altitude, de sa nature, de son histoire, de son paysage, de ses animaux, de sa culture.

Ils ne viennent pas ici parce qu'ils ont trouvé un patron, mais parce qu'ils ont trouvé un territoire où se réaliser - que cela passe par un emploi salarié, une création d'activités, des enfants à élever, un engagement associatif, un mandat politique, une maison à rénover, un potager à cultiver, une utopie collective ou un peu de tout cela. Parce que sur la Montagne

Sur la Montagne limousine, les paysages donnent des ailes et la vie de village des racines

limousine, les paysages donnent des ailes et la vie de village des racines. Alors, peut-être qu'une telle usine peut permettre de donner du travail à des gens du coin au chômage. Mais faire venir de nouvelles familles, non. Je crains même que des familles aient justement envie de s'installer ailleurs, à cause des nuisances d'une telle industrie.

Des pistes moins hasardeuses

Si l'on veut rendre attractive sa commune et faire venir de nouvelles familles, il y a d'autres pistes, bien moins hasardeuses que ce projet d'usine, et qui ont fait leurs preuves ailleurs ! Voici quelques exemples :

- mettre en place un logement "passerelle",
- inviter les nouveaux habitants à boire l'apéro,
- lister les locaux vacants pour pouvoir répondre aux besoins de tous ceux qui veulent créer des activités,

- anticiper la transmission des entreprises commerciales, artisanales, agricoles,
- faire venir la fibre pour du très haut débit,
- réhabiliter les vieilles maisons de bourgs en appartements locatifs confortables pour les jeunes, les personnes âgées,
- assurer une pérennité des services médicaux (à ce titre la Montagne limousine est plutôt citée comme exemple !),
- penser à traduire en anglais les communications municipales pour les anglophones et les migrants,
- soutenir les activités, traditionnelles ou innovantes, qui améliorent la qualité de vie : épiceries, boulangeries, restaurants, cantines collectives, habitats écologiques, jardins partagés, cafés associatifs, tiers lieux, centres sociaux, bibliothèques, ressourceries, médias, friperie, boîte de nuit, brasserie, foyer de jeunes...
- proposer des produits locaux à la cantine, relancer un marché de producteurs locaux...
- et même, - allez, j'ose -, initier un projet de création d'une petite unité de production de pellets non torréfiés, sous statut coopératif, en partenariat avec les forestiers locaux qui font de la gestion durable, pour fournir en combustible local les habitants équipés de chaudière ou poêle à granulés !

Emmanuelle Mayer



Peut-on parler de CIBV sereinement ?

Le 25 février dernier, dans le cadre des Bistrot d'hiver, l'association Pays Sage avait prévu un "apéro-tchache" à Saint-Hilaire-les-Courbes sur le thème hautement polémique de l'usine à pellets de Bugeat-Viam, avec une intervention de l'association "Non à la Montagne pellets". Quelques jours avant le jour J, le chef de gendarmerie de Treignac a contacté Pays Sage pour appeler à la prudence, craignant des débordements dus aux "comportements violents" des "extrémistes" de l'association et pensant qu'il était dangereux d'organiser une réunion sur ce thème. Pays Sage a aussitôt contacté le gendarme en question pour lui dire que cette réunion ne serait pas annulée et, qu'au contraire, elle aurait besoin d'une salle plus grande que celle octroyée, de 10 m² avec 12 chaises... Le gendarme a fait passer le message au maire de Saint-Hilaire, M. Jenty, qui a refusé de prêter une autre salle (ce qu'il a nié ensuite devant le public). De son côté le restaurateur de Saint-Hilaire était très inquiet devant le désistement d'une vingtaine de repas... Mais l'intimidation n'a pas marché et la réunion s'est déroulée tout à fait dans le calme. Une cinquantaine de personnes étaient là. Après avoir donné les informations essentielles sur le contenu du projet - où a pu être constaté

qu'il y avait beaucoup d'ignorance parmi les présents - l'association "Non à la Montagne pellets" a présenté les faits qui motivent son opposition au projet. Puis, des élus locaux (maires ou adjoints des communes du secteur ainsi que le maire de Lestards, vice-président du conseil départemental) ont exposé à leur tour les raisons pour lesquelles ils défendent le projet et aspirent à le voir bientôt se réaliser. Malgré le créneau horaire très court et la méfiance palpable entre adversaires et partisans du projet, le débat, que d'aucuns redoutaient houleux, voire impossible, a pu progressivement s'installer dans un échange d'arguments étayés de part et d'autre. La question de l'avenir de la forêt de la Montagne limousine a été au cœur du débat, avec notamment une intervention très documentée et pas du tout polémique d'un forestier qui a montré qu'il existait des alternatives à la sylviculture industrielle et à l'exportation du bois comme une matière première brute.

Par cette organisation, Pays Sage pense avoir été en pleine cohérence avec ses objectifs : apporter une information sur un sujet local et permettre d'en débattre en connaissance de cause.

Jean-François Pressicaud

Prochain rendez-vous de l'association "Non à la Montagne pellets"

Dimanche 22 avril à 15h, à Faux-la-Montagne : ECO-LOTO en soutien à l'association. Parmi les lots des séjours d'une semaine en gîte, pour 4 ou 6 personnes, à Argelès sur Mer, à Noirmoutiers, ou sur le Plateau. Par ailleurs une pétition en ligne a été lancée pour manifester son opposition au projet. Pour la signer : <http://chn.ge/2H1jf6U>
En savoir plus : <https://nonalamontagnepellets.fr>

Fin du projet de stockage de déchets radioactifs au cœur du PNR Millevalches

Voilà une (rare) victoire de la démocratie participative et de la mobilisation citoyenne qui mérite d'être fêtée. Depuis deux ans le projet de stocker des "stériles miniers" radioactifs sur la commune de Millevalches avait mobilisé plusieurs associations : Sources et Rivières du Limousin, Corrèze Environnement, La Loure Fluorescente, Nature sur un Plateau et Limousin Nature Environnement. Après deux ans de lutte, de réunion et de diffusion de l'information sur le projet, le préfet de la Corrèze a finalement annoncé le 19 décembre 2017 lors de la réunion de la commission de suivi des sites miniers uranifères de la Corrèze, que l'État n'autoriserait pas la société AREVA à stocker les déchets radioactifs issus des dépollutions de sites de réemplois de "stériles miniers", sur l'ancien site du Longy à Millevalches, à proximité de la maison du Parc naturel régional. Les associations saluent la méthode employée par le Préfet de la Corrèze, qui a su écouter et se donner le temps de l'analyse des arguments déployés par la société civile dans ce dossier depuis la consultation publique organisée sur le projet en septembre 2015.

La mobilisation des établissements publics compétents (IRSN, BRGM), le travail du conseil scientifique du PNR, les réunions publiques associatives et les notes techniques produites à l'appui de leurs arguments (jugés "intelligibles

et pertinents" par le préfet) l'ont finalement emporté et permettent une décision partagée :

- L'ancien site de Darnets devra être réhabilité par AREVA selon les modalités prévues pour un ancien site minier (sans dépôt des déchets liés à cette dépollution sur l'ancien site du Longy) puisque c'est ce qu'il est. Les associations ont démontré l'analyse erronée de la société AREVA et des contaminations deux fois plus importantes que celles avouées par la société minière. La situation du propriétaire du site sera également résolue.

- Les déchets issus de la dépollution de sites ayant utilisé des matériaux miniers radioactifs (commune de Saint Privat notamment) seraient stockés sur l'ancien site de La Porte (commune de Saint Julien aux Bois), sous réserve de la démonstration de l'absence d'effets sur les eaux, et d'une meilleure compréhension des effets potentiels des eaux reconnues fortement polluées de l'ancienne mine à ciel ouvert). 3 400 m³ et non plus 10 000 m³ sont concernés.

Les associations signataires, qui ont toujours joué le jeu des mécanismes participatifs, se félicitent des avancées dans ce dossier et restent mobilisées afin que les dépollutions minières en Corrèze soient totales.

Ras-le-tag !

L'irradié
DÉBRANCHONS LES CENTRALES

Le désespéré
POLICE PARTOUT, JUSTICE NULLE PART

On aime ou on n'aime pas. On en rit ou on s'en désolé. On s'y reconnaît ou pas. Le tag est-il un mode d'expression parmi d'autre ou est-il plus agressif ? Un tag est-il un moyen d'afficher sans censure une opinion ou de l'imposer dans l'espace public sans attention ? À chacun sa réponse. En voici une.

Toi, ou toi encore qui demain écriras à la bombe de peinture sur un mur ou sur la route, ta pensée, ta colère, ton désir, tu dois savoir que le résultat que tu escomptes ne sera pas au rendez-vous. Quelque part tu te tires une balle dans le pied, tu provoques incompréhension et colère de personnes qui pourtant auraient pu être convaincues autrement. Ton geste va éloigner plutôt que rapprocher, créer de la distance, de la défiance, de la méfiance plutôt que de la sympathie ou de l'empathie.

Chez toi, sans moi, sans nous

Tu t'affiches, tu nous dis ce qu'il faut penser, croire ou faire. Tu te l'autorises, sans consulter personne, en te fichant de savoir si c'est dans les pratiques, dans la culture. Mon avis, nos avis ne t'intéressent pas. Tu ne portes pas d'attention. Attachez de l'importance au lieu ? On en doute. Tu es partout chez toi, sans moi, sans nous. Tu as besoin de crier, de gueuler et tu veux être entendu. Un peu comme un colon qui s'installe en terrain conquis ou d'un gamin sans éducation qui joue au foot dans le wagon et tant pis si le ballon tombe sur la tête de la mamie un peu sourde qui dormait. Une sorte de sentiment de mépris et de sans-gêne. Impression pour certaines et certains d'être "envahis" par une forme d'arrogance qui a ses codes, ses usages et ses pratiques, hermétiques voir sectaires... et pas très loin derrière, un sentiment de peur puis de rejet qui se développe. Est-ce bien à cela que tu souhaitais arriver en écrivant ta révolte ?

Donneur de leçon

Le PDG de la société de torréfaction ne vit pas sur place, pas plus que le policier de la BAC : ils se moquent de tes tags, au contraire, tu deviens involontairement leur allié, ils se serviront de toi, te montreront du doigt en ricanant "gros dégoûtant". Ils t'utiliseront pour discréditer un juste combat. Le vivre ensemble nécessite de faire attention aux uns et aux autres. Beaucoup d'ici, et surtout ceux qui étaient là avant toi, ne comprennent pas qu'on manifeste en écrivant sur les murs, sur "leurs murs". Quand on arrive quelquepart, on ne vient pas en "donneurs de leçon". Il faut s'approprier mutuellement. C'est déjà compliqué. Il faut du tact, de l'écoute, de la rencontre, du faire ensemble. Il ne s'agit pas de se renier mais de connaître, se connaître, s'apprécier, se découvrir dans nos différences, même s'il y aura, c'est vrai, des grincheux ou des grincheuses pour toujours trouver une raison de te détester, gratuitement.

Un tag qui colle à la peau

Alors, moi qui sur le fond adhère à beaucoup de tes luttes, qui partage ton désir d'un monde meilleur, qui ne crois pas plus au libéralisme sauvage et au consumérisme que toi, qui te respecte dans tes choix, tu me disqualifies. Je rentre, sans le vouloir, dans la catégorie de "ceux qui font ça et ne respectent rien". Car l'anonymat permet ainsi tous les amalgames, les raccourcis faciles, les préjugés tenaces, les étiquettes. Avant même de discuter, on a un handicap, un tag qui colle à la peau. Il faut tenter d'expliquer, de justifier, de dire : "Oui, mais c'est juste certains ou certaines qui écrivent comme ça et je ne sais même pas qui ; je suis pas trop d'accord avec la méthode mais sur le fond, si on dépasse un peu ce côté ado et provoc, quand même, c'est vrai qu'il y a un gros problème non ? ...". C'est lourd ! Voilà, c'est dit. Tu feras bien ce que tu voudras, tu pourras rire et te moquer, ou crier "putain, mais c'est la jeunesse qui hurle, on n'en veut pas de votre monde de merde, vieux con, père la morale", ou t'offusquer qu'on puisse imaginer rogner ta liberté, dire qu'on ne vit pas dans un monde de bisounours, et bonjour le qu'en-dira-t-on, le respect des conventions, le "propre sur soi" des nantis et des bourgeois, que la pub que l'on subit c'est bien pire, qu'on ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs, qu'il faut savoir vivre avec son temps, être créatif, drôle, casser les codes et bouleverser les habitudes, ranimer, réveiller et galvaniser les consciences, mettre un coup de pied dans la fourmilière, qu'en face il y a des méchants qui n'ont pas ces scrupules, qu'on va à la cata (et qu'on doit donc se taire et ne rien faire ?), qu'au final ce n'est que de la peinture, qu'on n'a fait de mal à personne et qu'on ne va pas en faire tout un plat. Certes. Peut-être te diras-tu aussi : "Tiens, je n'avais pas vu ça sous cet angle..."

Olivier Davigo

Le radical
NIQUE LA SDAT

Le libertin
ZAD PARTOUZE

Le poétique

C'EST PAS JULIEN, C'EST L'ESPRIT DE GUINGOUIN QUI ARRÊTE LES TRAINS

Mal élevé

Taguer, ici, c'est être "mal élevé", non pas version éducation bourgeoise hypocrite mais version "politesse", respect de l'autre. Taguer ici, ce n'est pas favoriser l'expression mais casser la communication. Car le tag politique, majoritairement, ne fait pas partie du référentiel local, il choque plus qu'il ne crée l'adhésion. "Mais c'est qui ceux qui écrivent ça ? Ils se prennent pour qui ? C'est sûrement pas des gens d'ici, ça vient de la ville". Il y a les causes nationales mais plus grave quand ça devient local. L'insulte étant le degré zéro de la communication, on a pu lire : "Chasseurs assassins, forestiers saccaqueurs, ou pépiniéristes sulfateurs !" ... Sûr que ça fait avancer les choses. C'est ainsi que la forme tue le fond... Il paraît que ça défoule, que ça libère, c'est quasi hormonal !

Le canaille
En creuse, Racaille heureuse

Le programmatique
Résister, désobéir, repeupler



A Plazanet, sur la commune de Faux-la-Montagne, la réponse du berger à la bergère



Quand les tageurs se justifient

Fin décembre, juste avant Noël, un tag était bombé à Millevaches sur la maison du Parc, attaquant nommément le président du Parc Philippe Connan. Ses auteurs ont pris le soin, dans un mail de revendication, de justifier leur geste et d'anticiper les critiques que leur geste pourrait susciter. Voici leur explication : "CONNAN, BARBARE ! On ne se laissera pas peler : c'est l'inscription que nous avons faite dans la nuit de jeudi à vendredi sur la maison du PNR à Millevaches. Sans doute tout le monde va hurler à la dégradation et à la fausse écologie qui salit les murs. Pourtant on a fait attention à écrire droit et à ne pas faire de fautes. Un tag ça s'efface, mais une usine à pellets ça s'enlève comment ? Et les trahisons de ceux qui prétendent sauvegarder le territoire en le vendant à l'industrie, ça laisse quelle genre de "traces" ? Sans doute bien plus qu'une pauvre inscription."

Le signalétique
ICI PLATEAU INSOUMIS



Comment faire qu'un véritable lien puisse se construire entre artistes en visite dans notre région et les habitants ? Cette question est posée à la fois au Centre d'art de Vassivière et au sein de l'association La Métive au Moutier-d'Ahun. Marianne Lanavère, directrice du premier explique ainsi comment elle cherche à tisser des liens avec le territoire – ce dont témoigne concrètement Olivier Thouret, un éleveur qui a été associé au travail de deux artistes. À La Métive, la nouvelle directrice artistique affiche la même volonté : « Je souhaite que pousser la porte de La Métive devienne naturel, qu'elle soit un lieu de rencontres et de partage pour les Creusois, les artistes et les chercheurs qui viennent en résidence. »

Marianne Lanavère, directrice du Centre international d'art et du paysage de l'île de Vassivière :

“Au fur et à mesure qu'augmentent mes connaissances sur le territoire, j'opère sans cesse des remises en question”



Guillaume Robert-Film - Vérifier l'Arcadie - 2013 - Collection CNAP © Guillaume Robert

Comment relier l'activité du centre d'art au paysage ?

La transformation de la matière est ce qui me permet d'interpréter Vassivière. Le rapport entre le grain de sable et l'infini cosmique m'intéresse autant que de travailler consciemment dans un paysage marqué par l'extraction des ressources – minéral, bois, eau. À Vassivière on est immergé dans un paysage insaisissable aux horizons multiples, au climat changeant et dans lequel l'exploitation ne se voit pas immédiatement. Ce paysage-là peut difficilement se représenter, c'est pourquoi la sculpture et l'installation me paraissent ici plus adaptées que la photographie.

Quand on travaille dans un site industriel qui paraît naturel mais surtout dans une “zone rurale” en pleine mutation, on ne peut pas se contenter de l'histoire de l'art et de l'esthétique pour aborder ce paysage. J'ai dû me déplacer inévitablement du côté de l'histoire de l'environnement, de l'écologie politique, de l'anthropologie. Quelle chance ont les habitants de ce qui est organisé par La Pommerie, la Fête de la Montagne limousine, Peuple et Culture Corrèze, Treignac Projet, L'école de la terre... c'est exceptionnel ! Au fur et à mesure qu'augmentent mes connaissances sur le territoire, j'opère sans cesse des remises en question. Depuis mon arrivée en 2012 je suis passée d'une approche anthropocentrée et romantique du paysage à une perception qui interroge l'idée de nature et qui reconsidère la présence humaine parmi d'autres êtres. Ce déplacement n'est pas directement visible dans les thématiques des expositions car je tiens à rester sur le terrain du sensible, de l'expérimental et du symbolique ; il se voit plutôt dans la manière dont travaille aujourd'hui l'équipe et dans nos choix d'artistes et de sujets de recherche.

“Depuis mon arrivée en 2012 je suis passée d'une approche anthropocentrée et romantique du paysage à une perception qui interroge l'idée de nature et qui reconsidère la présence humaine parmi d'autres êtres.”

Dans quel courant artistique se situe la programmation ?

L'histoire du centre d'art de Vassivière est liée à la sculpture sur granit. J'ai donc cherché à articuler les œuvres les plus concrètes du Bois de sculptures à des propositions plus dématérialisées. Les démarches dites “informes”, aux matériaux évolutifs, formes instables et choses qu'on ne peut définir, m'ont toujours intéressée car elles traduisent des états transitoires. J'aime également sentir le processus dans le résultat, lorsque les œuvres paraissent inachevées – ce qu'on a appelé dans les années 1960 “l'art processuel”. Ces courants réemploient souvent des rebuts ou des matériaux usagés, ce qui correspond à la logique de travail que j'essaie de mettre en place dans le fonctionnement général du centre d'art.

Plus largement je défends des démarches expérimentales qui traduisent la complexité de notre monde, qui ne peuvent être réduites à des produits finis ni à des images marketées. Depuis 5 ans je n'ai volontairement pas commandé d'objet pour le Bois de sculptures mais plutôt des interventions paysagères, sonores ou à réactiver, que l'équipe et les habitants peuvent interpréter assez librement selon des modes d'emploi (“œuvres à protocole”). Certes les expositions comprennent davantage d'objets, mais ceux-ci ne cherchent pas à rivaliser avec l'architecture : ils en soulignent une fragilité, créent une dissymétrie, révèlent les paradoxes de ce paysage industriel que les architectes Fabre et Rossi ont si bien su dramatiser.

Quel est le programme des expositions 2018 ?

Après la jeune artiste indienne Hemali Bhuta qui a travaillé sur les ressources minières, nous ouvrirons le 24 mars une exposition de Rebecca Digne, qui est franco-italienne, incluant un nouveau film inspiré de l'exploitation forestière et à l'extérieur un radeau flottant sur le lac, accroché au centre d'art

par une très longue corde ! Puis cet été un important projet avec l'artiste belge extraordinaire Joëlle Tuerlinckx, là encore incluant des œuvres en extérieur et des performances, pour finir l'année en montrant enfin le magnifique film que Guillaume Robert avait réalisé pendant sa résidence il y a quelques années avec Florent et Marie-Claire Chastel sur leur rapport à la terre et au travail. Parallèlement au Château, nous présenterons des rendus de projets pédagogiques ou de résidences selon un rythme plus flexible, notamment les projets des deux collectifs d'architectes Peaks et Usus qui viennent d'être choisis pour concevoir des aires de bivouac sur le territoire du PNR.

Comment travailles-tu avec les artistes en lien avec le Limousin ?

Nous accompagnons chaque artiste invité.e pour nourrir sa recherche dans un respect des personnes qui vivent ici, et non dans une démarche d'extraction des savoir-faire. Les expositions sont composées en majorité de productions spécifiques, pour la plupart réalisées avec des artisans locaux, et impliquent toujours des habitants dans leur conception. Au sein d'un secteur de l'art contemporain marqué par une globalisation qui tend à niveler les pratiques, nous assumons une échelle radicalement locale à l'écoute du territoire et de ses savoirs vernaculaires tout en conservant des échanges internationaux. Si travailler in situ caractérise depuis longtemps Vassivière, les mutations des rapports ville / campagne et l'attractivité du Plateau de Millevaches font du centre d'art un terrain d'étude dans le champ de la pensée sur la ruralité contemporaine. Le centre d'art contribue parallèlement à faire vivre les artistes qui travaillent en territoire limousin, soit à travers des expositions (Julie Navarro, Pierre Redon, François Bouillon, designers de BoisLim...), soit à travers des interventions rémunérées dans le domaine éducatif (Olivier Orus, Rafaël Trapet, Hélène Magne, Hélène Richard, Laurie-Anne Estaque, Aurélien Mauplot...).

Propos recueillis par Sophie Bertrand

“Un lieu qui chuchote son nom au pied d'un phare”

Le centre international d'art et du paysage... késako ? Situé sur une île où presque seule la curiosité peut nous amener à pied, en prenant le bateau ou un train. Posé dans un endroit où si l'on finit par soi-même se poser, chaque recoin révèle un paysage, un arbre, que personnellement je trouve beau. Peut-être est-ce pour cela que le centre international d'art est bien plus que le nom habituel qu'on lui donne : il est centre international d'art et du paysage.

Jusque là, pour moi, ce fameux centre international d'art et du paysage m'était inconnu, fait pour les initiés. D'ailleurs, l'art n'est-il pas fait que pour les initiés, ou pour poser des colles aux bacheliers pour un bon sujet de bac ? Jusqu'à ce que, sur le marché d'Eymoutiers, Marianne, Lucie – des personnes qui m'achètent régulièrement du fromage (je suis paysan, élève entre autres des chèvres et transforme leur lait en fromage) – me disent qu'elles travaillent au centre international d'art et du paysage. Elles me présentent Cristina et Liliana, qui arrivent de Colombie, après avoir postulées pour faire une résidence d'artiste sur l'île de Vassivière. L'une est artiste, l'autre est anthropologue. Que de gros mots... Marianne me dit : “Il pourrait être bien qu'elles aillent voire ta ferme. Ça peut être intéressant pour leur projet”. “Soit”, l'idée me plaît a priori. Notre ferme, en lien avec l'association VASI Jeunes, a aussi cet objectif d'être lieu de rencontre et de découverte de ce qu'est la vie agricole, le travail avec les animaux.

Une affaire de bactéries

Jusqu'au jour où Cristina et Liliana me disent : “On voudrait t'associer à notre projet. Nous travaillons principalement sur un paysage typique du plateau : les tourbières et notamment sur la vie invisible des tourbières.” Qu'est-ce que cela peut bien avoir à voir avec ce que je fais et notamment le fait de faire du fromage ? Mes chèvres, à l'inverse d'autres ruminants, ne peuvent pas aller dans les tourbières. C'est bien trop humide. Pourtant je réponds : “Ça m'intéresse. La vie invisible des tourbières

La Métive, lieu international de résidence de création artistique

La Métive est une association qui abrite un projet de résidence de création artistique pluridisciplinaire et de recherche. Cofondée en 2002 par Christophe Givois et Karine Halpern, la résidence fut d'abord nomade avant de s'installer dans le moulin de Moutier-d'Ahun. En janvier 2018, Aurore Clavierie en a pris la direction artistique avec le souhait de transformer La Métive en un lieu de vie où artistes, habitants, chercheurs, pourront échanger autour de leurs pratiques et de leur humanité. Elle nous présente ici son projet.

est une affaire de bactéries, tout comme les fromages. La fabrication des fromages, ce n'est qu'une affaire de bactéries – des bactéries vivantes, invisibles qui façonnent le goût des fromages." Cristina et Liliana sont venues à la maison. On a échangé pendant de longs moments à parler de cette vie invisible que l'on côtoie chaque jour en ayant conscience ou pas. Vie où l'on accepte ou pas de se laisser questionner par ce qu'on a souvent du mal à nommer. Je disais, entre autres, que j'avais compris l'existence de ces forces invisibles en regardant un chien de troupeau travailler. Un chien qui court de partout, qui aboie, ne fait pas bouger les animaux. Il y en a d'autres qui, l'air de rien, sont derrière les animaux ou face à eux et les mènent là où l'éleveur leur demande de les mener. Ce n'est pas qu'une question de dressage du chien, mais bien une question d'énergie véhiculée par le chien et l'éleveur. Tout cela est à la fois bien abstrait mais profondément concret dans ma vie d'éleveur.

Une richesse insoupçonnable

Ces échanges ont apporté des éléments au projet de Liliana et Cristina. Elles m'ont demandé de faire des fromages avec des formes différentes pour le vernissage de leur exposition. Lors du vernissage, j'ai d'abord croisé des têtes connues que je voyais au marché. Des gens comme moi qui ne semblaient pas plus initiés que moi à l'art. J'ai pris un vrai plaisir à découvrir davantage ce qu'avait été la résidence d'artiste : des œuvres artistiques accompagnées de textes poétiques et explicatifs, une table qui s'articulait avec le thème de leur recherche : des boissons fermentées, diverses formes et recettes de pains, des fromages différents, des "lacto fermentations" de légumes... bref que des produits "transformés et au goût façonné" par la vie invisible des bactéries. Merci à Cristina, Liliana, et tous ceux qui travaillent et œuvrent sur l'île de Vassivière de m'avoir fait découvrir ce qui pour moi est devenu un des vrais visages du centre international d'art et du paysage : un lieu où tout un chacun, avec son histoire, peut se laisser interroger, enrichir par une œuvre artistique ou par des textes ; et surtout un lieu de rencontre dans un cadre qui révèlent nos beaux paysages limousins. La dimension internationale est loin d'être un adjectif pompeux. Tout comme le mot paysage a pleinement son sens, l'internationalité du centre ouvre à des horizons d'une richesse insoupçonnable. Le centre d'art ou une vie d'initiés, une histoire de rencontres, d'acceptation de "lâcher prise" pour se laisser questionner par ce qu'on ne comprend pas forcément entièrement et tout de suite.

Olivier Thouret

En 15 ans, la Métive a invité entre 10 et 15 projets artistiques professionnels par an. En plus de ces invitations, elle a accueilli d'autres projets, professionnels et amateurs, sous forme de mise à disposition et de location ainsi que des artistes pour des activités de formation, d'éducation artistique ou de sensibilisation. Ce sont près de 600 artistes professionnels et amateurs, seuls ou en équipe, qui ont ainsi pu bénéficier du lieu de résidence. Le budget de La Métive en 2017 était de 132 000 euros. Les bâtiments appartiennent à la commune et à la communauté de communes Creuse Sud-Ouest, La Métive en étant locataire. En plus de son activité de résidence, La Métive organise un Ciné-Club itinérant, des expositions d'art contemporain et de photographie, des cabarets réunissant amateurs et professionnels, des « quanta » (rencontres d'artistes et de scientifiques autour d'un thème choisi), une festive événementielle annuelle, des ateliers avec les scolaires...

Une résidence de création en lien avec le territoire

La Métive reçoit pour une durée d'une semaine à trois mois, des artistes ou des chercheurs au début de leur recherche. Elle est attentive à la nécessité de l'artiste ou du chercheur de venir créer en Creuse et à ce qu'il peut apporter au département et à ses habitants. Elle veille aussi à ce que la Creuse et ses citoyens peuvent apporter au projet et à l'artiste. La Métive soutient ainsi les projets auxquels les habitants prennent part et valorise cette participation. L'artiste ou le chercheur vit et travaille sur place ; son temps de résidence est préparé à l'avance avec l'équipe de La Métive afin d'aménager des moments de rencontre et d'éducation artistique avec des personnes préalablement informées de la teneur du projet. La nature de ces rencontres (ateliers de pratique, échange de compétences, université populaire...) est déterminée avec tous les protagonistes. Chaque résidence est ponctuée d'un événement faisant le bilan du travail fait sur place. La Métive incite au dialogue et s'efforce d'établir des rapports critiques entre les différentes personnes concernées par le projet : artistes, chercheurs, habitants...

Le maillage territorial et un collège de programmation

La Métive s'inscrit dans les réseaux territoriaux à l'échelle départementale, régionale, nationale et internationale, notamment dans les domaines des musiques actuelles et des arts visuels. Cette inscription poursuit plusieurs objectifs : participer à la réflexion collective sur les enjeux de la création artistique, les statuts des professionnels, l'éducation artistique, la place des amateurs et les droits culturels ; favoriser les échanges entre projets accueillis et personnes du territoire ; aider à la circulation et à la visibilité des projets invités en résidence ; représen-



© aurore clavierie / Grande Crue, une performance de Elodie Petit et Jeanne Moynot



ter les lieux de résidence de création pluridisciplinaire. Elle construit aussi des partenariats ponctuels pour assurer la production des projets. La Métive est une étape, une île au milieu d'un archipel ; les partenariats favorisent la circulation des artistes et le développement de leur projet. Une des singularités de La Métive est son collège de programmation. Les projets sont choisis par un collège de correspondants constitué de professionnels de différentes disciplines et encadrés par

la direction artistique. Parmi les disciplines que la Métive accueille ; cinéma, marionnettes, théâtre, cirque, danse, photographie, littérature, arts plastiques, arts numériques, arts du paysage, musique et création sonore, sciences.

Aurore Clavierie

Contact : 05 55 62 89 76
lametive@lametive.fr
Site : www.lametive.fr

Les prochains rendez-vous

Résidences

1er au 30 mars : résidence de Paul Francesconi.
2 au 30 avril : résidence de la Compagnie Construire un feu.
21 avril au 13 mai : résidence de Claire Tenu.
30 avril au 13 mai : résidence de Bryan Campbell.
1er au 15 août : résidence de François Chaignaud et Marie-Pierre Bréban.
1er au 25 août : résidence de Xavier Musel.

Evènements

20 mars : Fête du court-métrage

1er avril : État général de la culture dans la Creuse
9 et 10 avril : Stage de théâtre pour enfants de la compagnie ATLATL
21 avril : Ciné-Club, Easy Rider, à Saint-Georges-la-Pouge
25 avril : Sortie de résidence de la compagnie Construire un feu.
4 et 5 mai : Ouverture de l'atelier de Claire Tenu.
19 au 21 mai : Atelier d'écriture animé par Philippe Aufort.
25 mai : Ciné-Club, La ferme des animaux, à Ars.
1er au 3 juin : Workshop photographie en partenariat avec La Villa Pérochon.
22 au 24 juin : Stage de danse.

Chroniques d'exils



STOP DUBLIN !

Créé en 1990, le règlement Dublin devait éviter le renvoi de réfugiés d'un État à un autre de l'Union européenne (UE) sans qu'aucun ne se reconnaisse compétent, ainsi que les demandes multiples présentées par une personne dans plusieurs États. Ceci considérant que les demandes d'asile ont un égal traitement dans l'UE. Ainsi la responsabilité de l'accueil revient à l'État d'entrée du réfugié. Cette procédure facultative était peu utilisée. Elle est aujourd'hui appliquée systématiquement à la demande du gouvernement.

Résultats désastreux

Le nombre de transferts de Dublinés aurait déjà doublé en 2017 avec des résultats désastreux :

- Les taux d'accords (acceptation du statut de réfugié) restent très variables d'un pays européen à un autre. Il n'y a pas d'harmonisation des politiques d'asile.
 - La procédure ne change pas le nombre de demandeurs d'asile à l'échelle européenne ni même en France. 2016 : la France transfère 1 300 Dublinés vers d'autres pays et en reçoit 1 250 ! Mais cela a un coût : gestion des transferts en avion, des recours auprès des tribunaux, des frontières intérieures, des centres de rétention, des demandes de prises en charge entre États ...
 - Les pays frontaliers se retrouvent avec deux flux : l'arrivée des demandeurs d'asile et des Dublinés provenant d'Europe.
 - On rétablit des frontières à l'intérieur de l'Europe. A la frontière franco-italienne on observe : contrôles, refoulements, maltraitance et enfermements illégaux, officiellement 14 migrants y sont morts en un an.
 - Certains États-membres pratiquent des retours forcés vers des dictatures. Par exemple depuis l'Allemagne, l'Italie et la Suède vers le Soudan. Cette perspective, même aléatoire, pousse vers la clandestinité.
 - En 2016, 44 000 étrangers ont été placés en rétention et 4 700 assignés à résidence. La France qui plaçait illégalement les dublinés en rétention vient de légaliser cette pratique et a doublé la durée maximale de rétention. Des mineurs sont toujours illégalement enfermés, la France a déjà été condamnée 6 fois par l'Europe.
- Sur la Montagne limousine, les personnes dublinées sont très stressées par cette procédure. Comment se reconstruire, créer des liens, apprendre le français avec la crainte d'un transfert ? Après plusieurs mois d'attente en CAO, environ 10 % des Dublinés sont transférés au Pradha de Limoges ou en centre de rétention avant leur expulsion, en Italie le plus souvent.



Témoignages

- “A l'arrivée à l'aéroport on me dit que si je reste en Italie je ne serais ni logé ni nourri.”
- “Je n'ai pas pu déposer de demande d'asile, on m'a ordonné de quitter l'Italie sous 7 jours.”
- “J'ai été menotté pour rejoindre la frontière italienne.”
- “La police italienne m'interpelle dans le métro à Gênes, je suis détenu avec 5 autres personnes dans une maison, il n'y a ni matelas, ni toilettes, nous sommes comme des chiens. On me dit que je ne pourrais en sortir sans donner mes empreintes. Je veux pouvoir demander l'asile en France mais après 6 heures sous pression je cède.”
- “Renvoyé en Italie je dors dans une gare, la police me menotte et me dit de partir sinon on me renvoie au Soudan.”

Vers Dublin IV

L'État français veut durcir cette procédure et prépare Dublin IV. Refuser un transfert, de donner ses empreintes, revenir en France après un transfert... seront considérés comme une “fuite” ou un “risque de fuite” et les personnes pourront être enfermées. Par ailleurs, le projet de loi de finances 2018 évoque la création, près des aéroports, de centres d'assignation à résidence pour les Dublinés. Quels résultats aurait une autre stratégie ? Quel est l'intérêt humain et économique de transférer des personnes à l'intérieur de l'Europe ? Quelle est le coût de l'enfermement des exilés ? Combien de malades et de morts à cause de ce système traumatisant ?

En 2017, les 100 500 demandes d'asile représentent 0,15 % de la population française. Protéger et accueillir dignement ces êtres humains est-il si utopique pour la cinquième puissance mondiale ?

Cimade Eymoutiers : eymoutiers@lacimade.org - 06 41 45 66 17
 MAS Eymoutiers : contact@assomas.fr - 06 78 73 53 04
 Cimade Peyrelevade : peyrelevade@lacimade.org - 07.78.54.28.74
 MAS Peyrelevade : lemaspeyrelevade@riseup.net

Alain Rousset : demolition man...

Pendant qu'on relie entre elles les métropoles mondialisées avec de belles lignes TGV toutes neuves, on sacrifie le service public ferroviaire des territoires ruraux, qui est pourtant essentiel au maillage territorial, essentiel pour lutter contre la désertification de ces territoires et indispensable pour leur revitalisation.

En avril 2016, dans un courrier adressé au directeur de la SNCF Limousin Laurent Beaucaire, Alain Rousset regrette la décision de l'entreprise publique “de supprimer la présence d'agents qui assurent la vente des titres de transport dans plusieurs gares aboutissant ainsi à leur fermeture, ou de réduire fortement les horaires d'ouverture des guichets.” Le président de la Région reproche aussi à la SNCF la méthode employée. Il rappelle que “les horaires d'ouverture des guichets sont inscrits dans la convention TER et ne sauraient évoluer sans une concertation et sans l'accord du Conseil Régional.” Il demande que toute fermeture ou évolution d'ouverture des guichets ne soit plus décidée unilatéralement par la SNCF, qu'elle fasse l'objet d'une discussion avec la Région et d'une concertation avec les communes impactées. Enfin, Alain Rousset rappelle qu’à l'heure où les politiques publiques sont de plus en plus tournées vers les territoires ruraux, il appartient à la SNCF de proposer des solutions d'amélioration du service public ferroviaire : les gares encore ouvertes au public, en zone rurale particulièrement, doivent voir leurs fonctions renforcées et non supprimées.”

MAIS DE QUI SE MOQUE-T'IL ?

En effet, fin 2017, le conseil régional et son Président Alain Rousset ont décidé de supprimer 130 624 heures d'ouverture de guichet de gares à partir de 2018 pour faire soit disant une économie de 3,8 M€ par an, sur 107 gares de Nouvelle Aquitaine, soit une moyenne de suppressions de 1220 heures par gare. En Limousin, cela représente 44 200 heures pour 25 gares, avec une réduction moyenne de 1768 heures par gare. Pour la Creuse (121 000 habitants dans cette grande région de 5,5 millions d'habitants), la Souterraine passera de 100 heures d'ouverture hebdomadaire à 50 heures, et des “mini gares”, telle la gare de St Sulpice-Laurière qui passe de 36h à 15h et des fermetures définitives de 6 guichets, tout cela dans les 2 premiers trimestres

Pas de revitalisation avec une vision comptable

2018, ce qui entraînera la suppression de 3 agents de guichet. Le guichet de St Sébastien sera fermé et les gares de La Souterraine et Guéret perdront 2600 heures d'ouverture de guichet, bien au dessus de la moyenne



régionale, c'est ça la revitalisation promise par le Président de La République. C'est une véritable politique de destruction du Limousin par la Nouvelle Aquitaine et par la SNCF, nous sommes la Région la plus durement touchée “Ces suppressions d'emplois auront également une très grave incidence sur les personnes à mobilité réduite, puisque il ne sera plus possible de les descendre ou de les monter, car il n'y aura plus de personnel, ils devront descendre ou monter à Limoges ou à Châteauroux, et à leur frais évidemment !” En 2018, 6 postes d'agents circulation de la gare de La Souterraine seront supprimés. Mais, déjà, depuis le dimanche 10 décembre 2017, ces agents ne donnent plus le départ des trains. Une décision qui nuit directement à la sécurité des circulations et des usagers. La ligne POLT traverse La Souterraine, elle n'est pas en périphérie de la ville. Comme le dénonce le syndicat CGT, “il n'y a même plus de grillage le long des voies”, “les poteaux caténaires sont dans un tel état de délabrement que nous pouvons craindre le pire”... et il n'y aura bientôt plus aucun agent de la SNCF présent en gare de La Souterraine. “Doit-on attendre le prochain accident” ?

Michel Bernard

Emplois associatifs : la région récidive



Décidemment rien ne va plus ! Suite à la refonte de la grande région Nouvelle Aquitaine, bon nombre d'organismes ont été obligés de se restructurer pour maintenir un niveau de relation régional. C'est le cas de la SEPOL (société d'études et protection des oiseaux du Limousin) qui vient de devenir la délégation LPO du Limousin (ligue de protection des oiseaux) en gardant les mêmes objectifs et en continuant de faire ses actions naturalistes. D'autant que le siège de la LPO est en Charente, cela semblait à tous plus cohérent. Réponse de la région : suppression

des deux emplois associatifs liés à la SEPOL ! Bravo pour cette mesquinerie stupide de services régionaux bornés. Quel manque de cohérence et de vision politique du territoire, surtout quand nous constatons les subventions versées par cette région à des organismes qui démontrent constamment leur mauvais impact sur la bio-diversité comme cette nouvelle rallonge financière versée à “l'usine à viande” dite des mille veaux de Saint Martial le Vieux et ce n'est pas le montant de deux emplois associatifs, mais un million d'euros ! Sachez messieurs les politiques que ces naturalistes sont dans la capacité de vous apprendre à vous servir de la lorgnette pour voir la vie dans le bon sens.

Michel Bernard

Agir ensemble en forêt

Nous sommes toutes et tous attachés aux forêts. Mais nous ignorons bien souvent que cet écosystème qui régule le climat, les eaux et jusqu'à notre propre bien-être, est aujourd'hui menacé. Dans la lignée de l'agriculture intensive, les monocultures dégradent les forêts en réduisant la biodiversité tandis que les intrants chimiques et la mécanisation lourde détruisent la vie des sols. Alors qu'une poignée d'acteurs concentre le pouvoir, les emplois et les savoir-faire s'étiolent.

Conçu comme un acte de résistance, ce guide s'enracine dans les expériences d'acteurs de terrain qui mettent leur énergie en commun pour vivre autrement la forêt : propriété forestière partagée, consommation responsable, école dans les bois... Bûcherons, débardeurs et propriétaires trouveront dans ce manuel des informations pointues leur permettant d'être et d'agir en forêt au plus près de son rythme naturel. Les promeneurs comme les citadins y puiseront des connaissances et des moyens d'action pour contribuer à sa sauvegarde. Résolument pratique et engagé, cet ouvrage nous offre des voies à explorer pour réin-

venter notre relation à la forêt, libérée d'une vision purement utilitariste.

Pascal Laussel, Marjolaine Boitard et Gaëtan du Bus de Warnaffe.

Réseau pour les alternatives forestières.
Éditions : Charles Léopold Mayer



La SEPOL intègre la LPO

Le pas a été franchi au 1er janvier 2018, la SEPOL (société d'études et de protection des oiseaux du Limousin) intègre la LPO (ligue de protection des oiseaux). La délégation LPO Nouvelle Aquitaine est née de la volonté commune d'être plus efficace ensemble pour connaître, protéger et promouvoir la biodiversité. Elle réunit les moyens humains et financiers de la LPO Aquitaine, LPO Vienne, LPO Corrèze, de la SEPOL et de la LPO France dédiés à ce territoire..

“Détrompez-vous : ce qui nous arrive, à mes camarades et à moi, vous arrive aussi bien.

C'est d'ailleurs, ici, la première mystification du pouvoir : neuf personnes seraient poursuivies dans le cadre d'une procédure judiciaire "association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste", et devraient se sentir particulièrement concernées par cette grave accusation. Mais il n'y a pas d'"affaire de Tarnac" pas plus que d'"affaire Coupat". Ce qu'il y a, c'est une oligarchie vacillante sous tous rapports, et qui devient féroce comme tout pouvoir devient féroce lorsqu'il se sent réellement menacé.

C'est ainsi qu'en mai 2009 Julien Coupat, détenu à la prison de la Santé, répond à la journaliste du Monde qui l'interroge sur ce qui lui arrive. En mars 2018, les mis en examens passent finalement en procès, au terme de rebondissements sans nombre. À cette occasion, lundimatin publie une sélection des textes, documents et interventions publiques ayant marqué décisivement dix ans de procédure, d'acharnement, de combat et de controverse.

lundimatinpapier n°2



Tulle : les fascistes ne passeront pas !

La DNR (Division nationaliste révolutionnaire), groupuscule d'extrême droite, cherche à acquérir un local à Tulle. Aussitôt, s'est constitué un collectif composé de différents partis, syndicats et associations qui, avec la mairie et de la préfecture, ont réussi, dans un premier temps à faire capoter ce projet. Mais les fascistes ne veulent pas en rester là et promettent de continuer à prospecter. Ces milices servent de "service d'ordre" au Front national lors de ses manifestations. Pour ceux qui se mobilisent contre cette tentative d'implantation dans la préfecture de la Corrèze, l'ignominie a atteint l'insoutenable quand sur un de leurs sites ils osent écrire : "Le barratin antifasciste est mort. La mythomanie résistancialiste est morte. Tout le monde se fout de la centaine de pinpins rouges pendus par les SS en 1944". Le collectif contre l'implantation de groupes fascistes à Tulle appelle à la mobilisation et une première manifestation est prévue le samedi 17 mars à Souilhac.

Contact : dominique.albaret@wanadoo.fr



Abécédaire du cyclisme limousin

E comme Echappée

“Y a-t'il une échappée ou des échappés ?” Telle est habituellement la première interrogation d'un spectateur arrivant sur une course cycliste. L'échappée (un ou plusieurs cyclistes détachés à l'avant de la course) ne peut exister que par référence au peloton, qui est la manifestation la plus emblématique de la compétition cycliste. Le peloton, sorte d'organisme vivant, à la fois collectif et composé d'individus, évoque un vol d'étourneaux, un banc de poissons ou une colonie de fourmis. Il combine une plasticité remarquable (peloton en file indienne, ou formant des bordures, ou déployé sur toute la largeur de la route,...) et une aptitude à conserver groupés les éléments qui le composent. Cette force d'agrégation s'explique par l'aspiration générée par le groupe, qui permet que chaque membre dépense pour sa progression beaucoup moins d'énergie que s'il roulait seul, ou même en groupe restreint.



Deux catégories de coureurs font exception à ce comportement grégaire :

- les lâchés (ou largués) d'abord, ceux qui ne peuvent pas suivre le rythme du peloton, par méforme ou inaptitude chronique (notamment les mauvais grimpeurs sur les parcours accidentés)

- les échappés ensuite, ceux qui osent s'extirper du giron confortable du peloton pour partir (seuls ou en petits groupes) à l'aventure à l'avant de la course.

Il y a toutes sortes d'échappées : les échappées solitaires, et celles en petits groupes ; les échappées bidon : celles qui partent bizarrement, bénéficient de l'apathie du peloton, et assurent à ceux qui les composent un avantage très important sur les favoris ; les échappées au long cours, caractérisées par leur longueur ; les matinales et les tardives, les décisives. Les coureurs entre eux, parlent de "la bonne", c'est celle qui va "au bout", c'est à dire jusqu'à l'arrivée.

Parmi les coureurs, on rencontre des tempéraments très divers : ceux qui attaquent tout le temps, cherchent obstinément à s'échapper du peloton même si le parcours ou les circonstances ne s'y prêtent pas ; ils ont tendance à gaspiller leurs forces et sont souvent incapables d'aller dans l'échappée décisive, même s'ils sont intrinsèquement les plus forts ;

- les "suceurs de roue", les attentistes qui restent au sein du peloton et n'ont pas les moyens ou le culot nécessaires pour attaquer ;

- les calculateurs, économes de leurs efforts, qui possèdent la science de la course ; leurs attaques sont généralement décisives, car ils choisissent le bon moment et le bon endroit pour les porter.



Dans les compétitions régionales, les échappées sont souvent favorisées par les primes distribuées sur le parcours (en haut des côtes ou au passage sur la ligne d'arrivée pour les courses en circuit) : après avoir sprinté pour une prime, des coureurs poursuivent leur effort et se détachent du peloton, ou bien ils s'échappent quelques kilomètres avant la ligne de primes pour l'emporter plus sûrement.

Dans les compétitions professionnelles ou celles des amateurs de haut niveau, sur les parcours non montagneux, les échappées réussissent beaucoup plus rarement qu'autrefois : les compétiteurs sont tous bien préparés et de valeur sensiblement égale, la discipline d'équipe de plus en plus stricte et l'utilisation des oreillettes favorisent les sprints massifs.

Souhaitons que les échappées de toutes sortes continuent à se développer sur les compétitions cyclistes, car ce sont elles qui rendent la course palpitante et passionnante.

Jean-François Pressicaud

Arthur Young en Limousin - 1787

Récit de voyageur

Arthur Young était un gentilhomme anglais, savant, agronome, et voyageur curieux. Il parcourut la France de 1787 à 1790, en trois voyages, qu'il relata en 1792 dans "Travels in France". On verra qu'il n'a pas traversé le pays à la recherche du pittoresque. Il était un voyageur sérieux, "d'avantage enquêteur que touriste" dira un de ses traducteurs. Il s'intéressait aux ressources, aux activités, à la vie des habitants.

Son récit présente ainsi un tableau remarquable d'une France qui s'apprête à entrer en révolution. Première remarque : contrairement à ses prédécesseurs de la Guerre de 100 ans, il n'a tué personne. Enfin un anglais fréquentable. C'est méchant pensez-vous. Il faut bien titiller un peu nos vieux amis.

Le 5 juin 1787, monté sur une jument aveugle, et venant des plaines du Berry, il entre en Limousin : "nous traversâmes un ruisseau qui sépare le Berri de la Marche, les châtaignes commencent à paraître". Young n'avait pas attendu notre président pour être "en marche", de deux manières. Il n'avait jamais vu un paysage aussi vallonné, et son impression lui donne des accents poétiques : "la surface générale du pays... est la plus belle que j'ai vue en France... les bords dentelés et ses vagues arrêtées par les bois font un effet superbe". Il parle même d'une "scène délicieuse". Des compliments, c'est toujours ça de pris. Et plus au sud, "des coteaux éloignés forment le derrière de la scène et la rendent intéressante". Il s'agit des monts de la Marche qui sont une ligne de sommets arrondis barrant l'horizon. Poursuivant vers Limoges, il a "à main gauche" le massif creusois de Saint-Goussaud. Tout en cheminant, il nous reparaît des châtaignes, "nourriture des pauvres" - nous sommes pourtant en juin ! - puis nous explique la relation climatique entre ces fruits et les lézards... et souligne pourquoi le relief de nos contrées rend nécessaire l'irrigation des prairies. Pour lui, tout n'est que beauté : de



la végétation, des eaux, des horizons accidentés. Approcherait-on de la Montagne limousine ? Ménageons le suspense. D'abord, "je vais voir Limoges et ses manufactures" dit-il. En chemin, il fait l'éloge de nos routes : "les grandes routes, dans ce pays-là, sont vraiment nobles, et supérieures à celles que j'ai déjà vues en tout autre lieu". Bien avant l'A20. Remarquons tout de même que voyager à 2 lieues l'heure au pas, ou à 130 km/h, c'est très différent. On se rappellera ici que les aménageurs du temps avaient plutôt bien fait les choses, qu'ils s'appellent Turgot (celui du Lycée de Limoges) ou d'Aine (celui du tribunal, idem). Le premier fut ensuite "ministre des finances" de Louis XVI. À sa mort en 1781, son successeur écrivait au roi : "Avec les fonds accordés pour les ateliers de charité, le Limousin présente aujourd'hui au voyageur étonné les routes les plus superbes de l'Europe"... rien que ça. Mais surtout, les belles routes limousines avaient bien été empierrées par des travailleurs pauvres. Notons au passage que, comme récemment, pour les grands hommes politiques, un petit séjour en Limousin peut être profitable à une carrière. Mais revenons à notre Arthur, qui fait cette curieuse remarque : en longeant une "grande variété de collines et de vallons, avec de belles forêts" mais "sans aucun signe de population". Il nous livre ensuite un portrait très complet et vivant de notre métropole régionale. Reprenant sa route, notre ami s'intéresse aux sols, plus qu'à ceux qui les

travaillent : "le fond du terrain est un dur granit... dans (lequel) il ne croît ni vignes, ni bleds, ni châtaigniers". S'approcherait-on du Plateau ? Voyons la suite. Des paysans peut-être ? On sait qu'il s'agissait essentiellement de tout petits métayers. Mais Young n'évoque pas leur statut, leur habitat par contre, si : "nous passons devant plusieurs maisons trop bonnes pour être appelées chaumières, sans aucune fenêtre". Cette grande pauvreté est soulignée par le préfet de Haute-Vienne en 1808 : "les maisons des petits cultivateurs sont mal construites... murs d'argile pure, sans enduit ni extérieur, ni intérieur... sol de terre battue, sans pavage". Mais alors, nos maçons creusois ? Nos "hirondelles blanches" ? eh bien, c'est évident : leurs efforts étaient réservés à la construction des beaux palais ou hôtels privés, aux grands ponts et boulevards parisiens ou encore lyonnais. On aura compris que le voyageur s'intéresse assez peu aux habitants. Aux accortes servantes sans doute, qu'il ne dédaigne pas de regarder, il en parle souvent, pas vraiment en bien, je vous passe les détails. Enfin si : quand il rencontre une certaine souillon, qu'il qualifie de "fumier ambulante". Mais il était déjà dans le Quercy, ouf ! Arthur dit tout le plaisir qu'il a à faire bonne chère, toutefois, il entre en colère devant un mauvais repas, mais il ne dit pas où. Si les humains occupent peu de place dans ses réflexions, il a au contraire une tendresse particulière pour les chevaux. "Ils pâturent toute la journée, mais on les enferme la nuit à cause des loups, qui sont ici fort communs et très incommodes". Mais où sommes-nous précisément ? Arthur Young détaille bien tout ça, mais je veux vous laisser deviner. Voyons donc ceci : "le pays est tout composé de collines et de vallées, collines fort élevées, qui s'appelleraient chez nous des montagnes". S'agirait-il des Monédières ? "couvertes de bruyères, mais ne produisant rien", ou au



contraire ces "montagnes qui forment des amphithéâtres de jardins bien cultivés". En réalité, le voyageur anglais a apprécié ces panoramas. Mais il n'est pas allé au-delà vers l'est, continuant sur les grandes routes du midi. Comme les voyageurs de l'autoroute, il a donc manqué le plus beau. Pour comprendre et apprécier le cœur du Limousin, il faut y vivre.

On peut retrouver le texte sur : gallica.bnf.fr. Une version très largement commentée et annotée a aussi été publiée à Tulle (1939, A. Perrier) : *Arthur Young en Limousin*. On la trouve dans certaines bibliothèques (Limoges notamment).

Emile Vache

La vigne dans l'ancienne Montagne limousine

Cela peut faire sourire, mais qu'en était-il de cette culture, chez nous, dans les temps passés ?

Aucun vignoble sur le Plateau, pas plus hier qu'aujourd'hui. Tout au plus quelques vignes grimpances sur des façades bien exposées, mais pour quelle récolte, et surtout quel vin ? L'explication de cette absence se trouve plus dans la nature des sols que dans le climat (altitude, orientation, températures). Nous avons deux indices significatifs de ces "terres sans vigne". La première dans les noms de lieux (voir le très bel ouvrage publié par L'Institut d'Etudes Occitanes, présenté dans IPNS n°57). On repère la présence de la vigne dans les toponymes tels : La(Les)Vignes bien sûr, tout comme Vinatier, Vignaud, Vinadière. Aucune trace sur le Plateau donc. Pour en trouver il faut aller vers l'ouest à Bourga-neuf ou Saint-Léonard (La Vigne-Neuve), vers le nord au Moutier d'Ahun (Les Vignes) ou Sagnat (Vignaux), vers le sud au Lonzac (Vignane) ou Soudaine-La Vinadière. Autre indice : on a beau chercher dans les anciennes chroniques, nulle trace de vigne en Montagne limousine. Ainsi cette phrase

révélatrice : "le vin n'a valu que 8 sols la pinte, dans l'Ouvernie et le Molusson". En 1713, Léonard Magimel, bourgeois de Mille-vaches, se fournissait donc là-bas. N'est donc pas étonnante l'existence d'une corvée due -au Moyen Age - par les paysans à leur seigneur. Elle s'appelait la "bovade" et consistait au transport de vin (charroi) une fois par an, avec deux bœufs, vin qu'on allait chercher dans les vignobles extérieurs, en Bourbonnais (Montluçon), Auvergne (Saint Pourçain) et Berry (Argenton). En Corrèze, c'était un peu plus près, vers les coteaux de la Vézère, en Bas-Limousin. Il est facile d'imaginer ce que cette corvée - appelée aussi "vinade" - représentait de temps et d'efforts. L'histoire ne dit pas si les bouviers réussissaient à goûter le nectar durant le trajet, ou à l'arrivée. S'agissant à l'évidence pour les nantis "d'or rouge", ou rosé, on peut en douter.

Michel Patinaud

